

Journée d'étude

« Jeunes en errance »

26 juin 2007

Ce document est accompagné d'un DVD sur lequel sont enregistrés :

- La conférence de M. François Chobeaux
- La conférence de M. Thierry Goguel d'Allondans
- Les échanges avec la salle qui ont suivi
- Quelques images et paroles de chaque atelier
- La table ronde
- Les discours de clôture.

*Cette journée d'étude a été organisée par les CEMEA d'Aquitaine
en partenariat avec le Conseil Général et la Préfecture de Gironde*

Sommaire

ORGANISATION et PROGRAMME de la journée d'étude	3
INTERVENTION de M. Hugues de CHALUP	7
INTERVENTION de M. Alain MAROIS.....	9
CONFERENCE de M. François CHOBEAUX	11
ATELIER « Les pratiques de santé ».....	16
ATELIER « Le travail d'accueil à bas seuil »	19
ATELIER « Travail de rue en centre ville »	23
ATELIER « Formes et façons d'habiter »	32
BILAN ET PERSPECTIVES.....	33
ANNEXES	39
Liste des participants	40
Article de presse : SUD-OUEST du 28 juin	44
Article de presse : METRO du 3 juillet	45
DVD de la journée du 26 juin	46

Organisation et programme de la journée d'étude



Dans le cadre du Contrat Départemental de Prévention de la Délinquance
la Préfecture et le Conseil Général de la Gironde
vous invitent à participer à la journée d'étude

« Jeunes en errance »
le Mardi 26 juin 2007

à UFR STAPS - Domaine Universitaire
12 avenue Camille JULLIAN
33607 PESSAC Cedex

OBJECTIF DE LA JOURNÉE :

Les « jeunes en errance » sont de plus en plus nombreux en France.
Les formes de cette errance sont multiples : limitée à un bassin de vie ou nationale, choisie (du moins dite comme telle) ou subie, transitoire durant quelques mois ou développée sur plusieurs années...
Des recherches permettent aujourd'hui de comprendre ces dynamiques, des inventions de réponses pratiques contribuent à y répondre.
Cette journée, élément de la construction d'une politique d'action à l'échelle du département, permettra aux participants de s'approprier les travaux portant sur la connaissance de l'errance et de partager leurs expériences d'actions avec des professionnels engagés dans l'accompagnement social et éducatif de ces jeunes.

Cette journée est organisée en partenariat avec l'association des CEMEA
Aquitaine et avec la mobilisation du réseau « jeunes en errance »
animé par l'association nationale des CEMEA.



CEMEA
ASSOCIATION
AQUITAINE



PROGRAMME

8h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h50 - 9h15 : DIFFUSION en amphithéâtre du film réalisé par l'association Média Kréa en lien avec la communauté de communes du Libournais et la Mission Prévention (Sahag Kececioglu).

9h15 : ACCUEIL par Monsieur le Maire de PESSAC et par le Directeur de l'UFR STAPS.
PRESENTATION de l'organisation de la journée par le Directeur des CEMEA d'Aquitaine.

OUVERTURE DE LA JOURNÉE :

- Monsieur le Préfet de la Gironde ou son représentant.
- Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde ou son représentant.

10h00 : INTERVENTION de François Chobeaux.

Directeur du Département des Politiques et des Pratiques sociales aux CEMEA, animateur du réseau national « jeunes en errance »

*« L'errance des jeunes en France depuis les années 80.
Publics, dynamiques, évolutions ».*

10h45 : INTERVENTION de Thierry Goguel d'Allondans.

Educateur spécialisé, anthropologue

Maître de conférence, Docteur en Sociologie, Université de Strasbourg.

« Une jeunesse en quête de sens (nouvelles ritualités, recherche d'expérimentations) ».

11h30 : QUESTIONS-REPOSES avec la salle, animation François Chobeaux.

12h15 : Déjeuner des participants au Restaurant Universitaire voisin
(repas pris en charge par les organisateurs).

14h00 : ATELIERS D'ECHANGE AUTOUR DE PRATIQUES (EN PARALLELES)

Les pratiques de santé.

Etat de santé de cette population. La question particulière des toxiques. L'approche éducative et sociale par la santé : démarches expérimentées, mobilisations possibles. L'accès aux droits fait-il directement accès aux soins ? Centres et accueil de « première ligne », rapport aux institutions de santé. Souffrance psychique, pathologies mentales, relations avec la psychiatrie publique.

Animation : M. Christophe Caillierez, Inspecteur Principal DDASS.

Témoignage de départ : par Jean Michel Delile, Psychiatre Directeur du CEID.

Rapporteur : M. Saïd Aoula CEID, Responsable du centre Planterose, Thérapeute familial.

DE LA JOURNÉE

Le travail d'accueil « à bas seuil ».

Notion d'inconditionnalité à l'accueil. La durée pour l'émergence des demandes. La question de l'instrumentalisation Des lieux de permanences techniques ou des lieux d'orientation-suivi ? Le travail en réseau.

Animation : Docteur Brigitte Reiller, Médecin au Centre Planterose.

Témoignage de départ : par Carol Chil-Rassinoux, relais G. Charbonnier (Poitiers).

Rapporteur : Valérie Larrouquis, Direction de la jeunesse, Conseil Général de la Gironde.

Le travail de rue en centre ville.

Entre social, prévention et tranquillité publique, quelle action spécifique ? Quelles protections et quels accompagnements pour les plus jeunes attirés par l'image de l'errance ? Une évolution du public et des lieux de la prévention spécialisée ?

Animation : Pierre Coupiat, sociologue, Bergerac (24).

Témoignage de départ : par Yves Lantheaume et Agnès Creyemey, (CEID).

Rapporteur : M Hubert Leguen, Chef du Service PASSEREL (COBAS).

Dynamiques de sédentarisation en milieu rural.

Précarité matérielle et sociale. Y a-t-il là le développement d'une vie alternative viable ? Quels accompagnements, quels soutiens pour ces jeunes et leurs enfants ? par quels intervenants ?

Animation : Sahag Kececioğlu, mission prévention territoire CC du Libournais.

Témoignage de départ : Magali Magnier, Association Logement Relais d'Urgence, accueil de jour de Saint Girons (09).

Rapporteur : Naïma Bouglhaf, Coordinatrice CISPD (CC Pays Foyen - Castillon Pujols).

Formes et façons d'habiter.

Du squat au camion, de la chambre collective en CHRS au rêve d'habitat collectif alternatif : quels choix, quels souhaits, quels refus ? Quel accompagnement social des squats ?

Animation : M. Blanchard, Directeur CAIO de Bordeaux.

Témoignage de départ : Mr Weissenburger, Administrateur à Emmaüs 33.

Rapporteur : Véronique Cauvet, Lutte contre l'exclusion, DDASS 33.

15h30 : PAUSE.

Suite du programme au verso

Suite PROGRAMME

15h45 : TABLE RONDE

Des « professionnels » réagissent aux « retours » des ateliers. Ces retours ne seront pas des « compte-rendus », mais par atelier l'affirmation d'une certitude commune et une question restant en débat.

Animation : François Chobeaux.

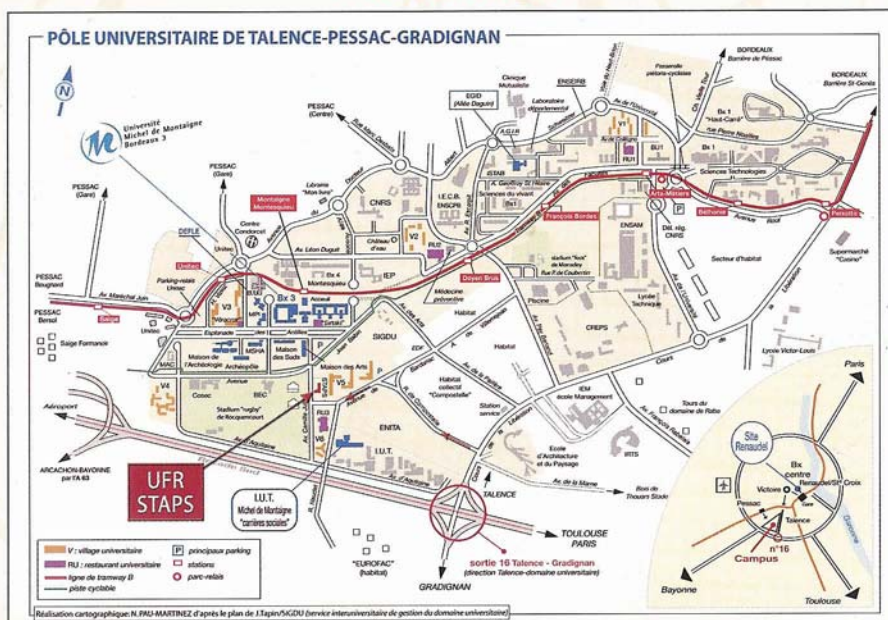
Intervenants :

- M. Jean Michel Delile
Psychiatre,
Directeur du CEID,
- Mme Marie Christine Michaud
Direction Jeunesse Education Citoyenneté, Conseil Général de la Gironde,
- Mme Odile Arnaud
Responsable du pôle développement social et insertion,
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Gironde,
- M. Guy Hengen
Coordonnateur CLSPD,
Direction du Développement Social Urbain à Bordeaux.

16h30 : CLOTURE ET PERSPECTIVES

Monsieur le Maire de Bordeaux ou son représentant, Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde ou son représentant, Monsieur le Préfet de la Gironde ou son représentant.

Plan d'accès



INTERVENTION de M. Hugues de CHALUP

DDASS Gironde

L'errance des jeunes pose aux pouvoirs publics un défi en terme de cohésion sociale. L'Etat, vous le savez, est le garant de cette cohésion et les publics sans domicile fixe relèvent de sa responsabilité.

En Gironde comme ailleurs ce phénomène est prégnant et nous interpelle depuis déjà plusieurs années, d'autant plus que nous sommes dans un département qui attire, avec une côte réputée, qui est situé sur une zone de passage, un croisement autoroutier, une ligne T.G.V., des festivals, un axe urbain en plein développement démographique qui va du Bassin d'Arcachon au Libournais en englobant l'agglomération Bordelaise dont le centre, notamment piétonnier est perçu par les jeunes en errance à la fois comme une zone de passage et comme une zone à investir.

Naturellement les nombreux services développés par l'Etat pour prendre en compte les besoins des publics précarisés sont mobilisés pour répondre aux demandes de ces jeunes: services d'accueil et d'orientation, centres d'hébergement et réinsertion sociale, foyers, établissements de soins ou encore de réduction des risques.

Pour autant les jeunes en errance mettent généralement ces services en échec du point de vue de l'accompagnement. Par définition leur tendance naturelle est de « consommer » l'offre d'aide d'urgence qu'elle émane d'un foyer d'hébergement ou d'une structure caritative et de fuir, au sens propre du terme même, à l'intérieur de la Gironde ou ailleurs, toute démarche construite de réinsertion sociale qui demande au contraire du temps et de la stabilité.

C'est dire que les services financés par l'Etat ou même le Conseil Général ne peuvent rien faire de plus que répondre à la seule urgence quand ils sont seuls. Les communes concernées trouvent ces publics installés de facto sur leur territoire et cela interpelle les habitants qui eux-mêmes se retournent vers leurs élus. Les services chargés de la sécurité publique ne peuvent pas non plus offrir une réponse globale quand ils sont seuls. L'errance des jeunes nous oblige donc collectivement au partenariat.

Ces constats heureusement n'ont jamais découragé les pouvoirs publics d'agir, et notamment de travailler avec tous les partenaires concernés pour dégager et construire progressivement par l'expérimentation des réponses possibles.

Localement c'est l'accueil à bas seuil et le travail de rue d'une structure de réduction des risques alliée à un projet culturel d'initiation aux arts de la rue qui a concrétisé le partenariat entre nos services.

La souffrance de ces jeunes nous oblige collectivement à ne jamais y renoncer.

C'est le contrat Départemental de Prévention de la Délinquance qui a fourni le cadre d'une commande conjointe de Monsieur le Préfet de la Gironde et Monsieur le Président du Conseil Général pour développer sur les trois pôles urbains que sont Bordeaux, Arcachon et Libourne des actions partenariales innovantes et adaptées à ce public. Ce partenariat volontaire et résolu a d'emblée été conforté grâce à l'engagement efficace de la ville de Bordeaux, cette commune a ainsi déjà illustré le rôle du maire en ce qui concerne la prévention de la délinquance. Ensemble l'Etat, le Département et la commune la plus concernée par ce problème ont défini un objectif commun qui a permis de trouver les moyens d'agir. Cet objectif peut se résumer de la façon suivante:

- Ne pas limiter la réponse à l'errance des jeunes à la seule question de la nuisance publique et à sa répression;

- Trouver une action qui permette à la fois de concilier les besoins de ce public en termes d'accès aux soins, de réduction des risques face à leur consommations, de secours d'urgence, etc. tout en respectant leur rythme de vie et de répondre à la demande de la cité (sociale) qui souhaite concilier une action sociale généreuse avec la tranquillité du citoyen c'est à dire, avec l'ordre public.

Les interventions qui seront développées aujourd'hui, les témoignages et réflexions qui illustreront ce travail encore modeste sur le plan quantitatif comme le partage avec les expériences d'autres départements ou encore l'expression des autres territoires concernés en Gironde feront de cette journée surtout pas une conclusion ou un achèvement.

Je souhaite au nom de Monsieur le Préfet de la Gironde vous dire au contraire qu'il s'agit d'un commencement et que seul le maintien du partenariat de qualité entre les services de l'Etat, du Département et des communes concernées permettra de répondre aux espérances soulevées.

INTERVENTION de M. Alain MAROIS

Vice-Président du Conseil Général de Gironde

(Notes support de cette intervention)

La grande précarité des jeunes est devenue aujourd'hui un phénomène de société significatif. La complexité du phénomène ne permet pas d'utiliser les formes classiques d'intervention sociale et a conduit les différents acteurs à rechercher des formes renouvelées d'intervention reposant sur l'accompagnement de ce public en lien avec des approches humanitaires, psychologiques, sociales et médicales.

Etat des lieux/Etude de besoins :

Suite à un travail d'évaluation et de diagnostic mené par le CEID (Centre Etude Information Drogues) depuis 2002 puis par une action commune de travail de rue menée conjointement par le CEID et le CALK (association de prévention spécialisée intervenant sur le centre de Bordeaux) en 2004 et 2005, il est apparu que le centre ville de Bordeaux accueillait de façon de plus en plus massive et continue une population de jeunes en errance. Ces jeunes en rupture familiale vivent dans le plus grand dénuement d'expédients divers et de petits trafics. Fréquemment consommateurs de substances psycho-actives diverses, ils présentent de grandes difficultés aux plans psychologique, sanitaire et social, et n'ont que très peu recours aux structures de droit commun.

Cette population très visible et parfois bruyante (« manche » plus ou moins insistante, tenues, coiffures, chiens ...) suscite fréquemment une forme d'inquiétude chez certains riverains, ce qui accroît les risques de stigmatisation et de rejet réciproques et le sentiment d'insécurité.

Les données 2005 évaluaient cette population à 200 personnes en permanence à Bordeaux avec autour d'elle une autre population de jeunes locaux, souvent mineurs attirés par ce mode de vie marginal sans y adhérer totalement.

C'est d'ailleurs en priorité à ces jeunes là, mineurs et jeunes majeurs, que le Conseil Général, au titre de sa mission de prévention, s'adresse.

Aujourd'hui, cette démarche est aboutie et se traduit par un projet d'action qui se propose d'intervenir auprès de ces jeunes par un travail de proximité avec une accroche socio-culturelle : les arts de la rue, conjoint à des possibilités d'orientation et d'accompagnement vers les services de droit commun (mission locale, FAJ..).

Diagnostic partagé :

En 2005, dans le cadre du Contrat de ville et du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, le Conseil Général s'est engagé dans une démarche partenariale avec les services de l'Etat, la ville de Bordeaux, l'association de prévention spécialisée CALK et le CEID, association spécialisée en addictions, afin de prendre en compte le développement du phénomène d'Errance de la jeunesse.

objectifs:

- accompagner ces jeunes mineurs et majeurs, garçons et filles dans un travail de resocialisation,
- améliorer leur insertion et leur état de santé
- réduire les problèmes de cohabitation sur l'espace public et lutter contre le sentiment d'insécurité.

Des problèmes comparables ayant été aussi observés sur l'**Arcachonnais et le Libournais**, le Conseil Départemental de Prévention s'est prononcé dans le même sens.

Le Conseil Général de la Gironde souhaite mobiliser tous les dispositifs concernant la jeunesse autour de cette problématique : insertion, prévention, prévention spécialisée et Politique de la Ville dans cette perspective.

Un comité de pilotage a été constitué avec la DDASS (Lutte contre l'Exclusion, coordination drogues et dépendances), le Conseil Général 33 (Jeunesse et politique de la ville) et la Mairie de Bordeaux.

En pratique, le projet repose sur 3 axes :

- l'affectation d'un équivalent temps plein d'éducateur spécialisé expérimenté avec une triple mission de travail de rue, d'accueil, d'orientation et d'accompagnement,
- l'intervention de formateurs professionnels en arts de la rue,
- l'articulation étroite avec différentes structures spécialisées comme le Centre Planterose, le Foyer Leydet, le CAIO, le Centre Hospitalier Charles Perrens, le centre d'hébergement et de réhabilitation sociale, Réseau 32, le centre social Saint Pierre et le CCAS de Bordeaux.

Le CEID est la structure retenue par les partenaires institutionnels pour assurer l'opérationnalité et l'évaluation de ce projet à valeur expérimentale sur la période de septembre 2006 à septembre 2007.

Dans le cadre de l'évaluation, le Conseil Général analysera tout particulièrement la dimension modélisable du projet sur les sites du territoire girondin concernés par ce phénomène migratoire (travail saisonnier, route des festivals), et sera attentif aux possibilités de mobilisation y compris financières du partenariat local.

Il convient ici de souligner que l'Etat et le Département ont inscrit « l'Errance » comme axe prioritaire du futur Contrat Départemental de prévention pour 2007-2009, faisant ainsi de cette thématique l'objet premier de la contractualisation.

C'est à ce titre que le Conseil Général a souhaité mettre en place cette journée d'étude départementale, à laquelle s'associent tous les partenaires du projet, accompagné par Mr François Chobeaux, chargé de cette question au Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA), et par ailleurs mandaté par la Direction de l'Action Sociale du Ministère, pour une mission spéciale sur l'errance de la jeunesse au niveau national.

Nous espérons que cette journée, élément fort de la construction d'une politique d'action à l'échelle de tout le département permettra aux participants de s'approprier les travaux portant sur la connaissance de l'errance et de s'enrichir des expériences d'actions de professionnels engagés dans ce travail.

Nous remercions tous les participants pour leur apport à cette journée de réflexion, et les organisateurs pour le travail accompli.

CONFERENCE de M. François CHOBEAUX

« L'ERRANCE DES JEUNES EN FRANCE DEPUIS LES ANNEES 80. PUBLICS, DYNAMIQUES, EVOLUTIONS »

Notes ayant fait support à son intervention

UN RETOUR NECESSAIRE SUR LE CONTEXTE DES ANNEES 80

Changement important de majorité politique, espoirs, et en même temps « Gauche caviar », « années paillettes ». Quels modèles forts de changement proposés aux jeunes ?

Le « désert français » : inégalités de développement, de moyens, d'ouvertures entre métropoles et petites villes-villes moyennes.

Une insertion des jeunes vue au filtre du rapport Schwartz : comment accompagner ceux qui n'ont pas tous les atouts en main ? Comme si le choc pétrolier et les remaniements économiques post 1973 n'avaient pas radicalement transformé la question de l'insertion des jeunes.

Une « question jeunes » peu à peu centrée sur le mal être des cités.

Des ruptures culturelles juvéniles très présentes : post 1968 avec la mémoire des communautés rurales, la remise en question des normes, le développement de la notion d'alternative ; les années post punk avec la radicalité *no futur*.

Un espace du politique avec une extrême gauche très structurée, sans place pour des « alternatifs » (cf à l'inverse Allemagne, Danemark, Pays Bas).

Une solution trouvée alors par des jeunes pour exprimer leur différence : générer une nouvelle forme de rupture sociale revendiquée (« *nous sommes les enfants des hippies* ») où le mythe de la route, de l'aller vers un ailleurs vague mais nommé est remplacé par une errance le plus souvent limitée à l'hexagone et faite d'aléatoire, d'imprévisible. Est-ce totalement légitime, politiquement construit, ou n'est-ce qu'un habillage de souffrances personnelles ; on y reviendra.

L'HISTOIRE DES FESTIVALS

D'abord, une forte invisibilité

A la fin des années 80, quelques dizaines de jeunes sont présents sur les marges des festivals d'Avignon, Bourges, La Rochelle. La fin de la planète « *routards* », le début non perçu de la planète Errance.

Invisibles, discrets, des attentions publiques très limitées balançant entre le caritatif et le sécuritaire.

Premières visibilités

Entre 1992 et 1996, tous les grands festivals de spectacles de rue et de musique (Bourges, La Rochelle, Belfort, Aurillac, Chalon, Annonay) se trouvent confrontés à une présence massive et inattendue de jeunes en errance. Ils y sont plusieurs centaines, parfois plusieurs milliers.

Ces festivals deviennent pour eux des pôles centraux de retrouvailles par les fonctionnements collectifs qu'ils permettent. Ils sont des espaces de liberté, donc d'existence.

A cette époque les réponses sociales et caritatives sont quasi inexistantes, et les réponses sécuritaires-tranquillité publique se cherchent (mairies, préfectures, SNCF, douanes...)

Tous ces festivals chancellent plus ou moins sous la pression des riverains et les inquiétudes des municipalités et des services de l'Etat. Les plus petits plus que les grands ; certains encore plus petits n'en vivent qu'une fois.

Premières réponses construites

Lancement de la recherche « Jeunes en errance » en 1992.

Dès 1993, le travail de recherche s'appuie sur l'ouverture et la gestion d'espaces d'accueil pour ces jeunes : gymnases, campings provisoires...

Les données réunies font l'objet de présentations scientifiques, puis d'un rapport au Ministère Jeunesse et Sports début 1995, puis de la publication des *Nomades du vide* en 2006.

Le « profil type » du *zonard* apparaît : petites villes, fratries, parents ouvriers-employés, 50% de couples parentaux dissociés, 30% minimum de suivis sociaux individuels ou familiaux. Des éléments forts de difficultés psy sont identifiés (prises de risques non gérées, impulsivité, intolérance à la frustration, immaturité affective...).

En 1996-1997 un « modèle » de dispositif d'accueil festivalier est rodé, validé, transférable, articulant 3 pôles : humanitaire-caritatif, social, sécuritaire.

L'explosion techno. 1995-2000

Emergence brutale d'une nouvelle forme de marginalité, d'alternative active, très structurée : les tribus *techno-travellers* et leurs périphéries d'amateurs fidèles.

La rencontre avec l'errance a lieu à Aurillac 2005. Les zonards y étaient arrivés en stop ou en squattant le train ; ils en repartent avec un modèle de vie et son moyen central, le camion. Epoque des raves sauvages et des grands technivals « calendaires » (1^{er} mai, ascension, été, toussaint...) ou accrochés aux festivals (Bourges, Belfort, Annonay, plus tard Carhaix). 10000 à 50000 participants. Des espaces de liberté totale (et de sauvagerie potentielle toute aussi totale...) où s'engouffrent les jeunes en errance et des dizaines de milliers d'amateurs qui se « lâchent » le temps de la fête.

Des formes d'accompagnement qui se cherchent. Mais que faire au-delà d'une offre de réduction des risques liés à la prise de toxiques ?

Travail sur les profils types, avec l'identification de deux populations : tribus travellers « hard » en décrochage social fort, profils semblables origines errance et aussi déclassements de classes moyennes et supérieures en quête de sens ; et « jeunesse ordinaire » cherchant la fête, l'éclate, et pouvant mettre toutes ses ressources dans un « son » coopératif.

Le reflux festivalier, et une nouvelle question festivalière

Les grands festivals s'organisent de plus en plus, les lois anti techno marquent la fin de la grande époque *free*, et en même temps la population « zone » vieillit. En quelques années, la question errance ne se pose plus dans ces espaces mais se transfère dans des petits festivals locaux immédiatement en péril.

Emerge en même temps, premiers constats en 2000, une « jeunesse ordinaire » utilisant l'espace et le temps des festivals comme moment de tous les possibles. On se laisse aller, on s'éclate, pour certains dans des prises de risques totalement inconsidérées. Ils sont lycéens et étudiants en réussite d'études mais en même temps en distance avec celles-ci, ou jeunes travailleurs sans investissement dans le travail. La vraie vie est ailleurs, dans les espaces de fête. Evidemment, certains en concluent qu'il faut continuer cette vraie vie toute l'année.

Quelques années plus tard cette dynamique s'étendra aux soirées de fin de semaine et aux soirées estivales. La même dynamique a récemment fait irruption dans l'espace des préoccupations « santé » avec les fêtes étudiantes.

L'HISTOIRE DES SEDENTARISATIONS

Les précurseurs

Les communautés rurales post 68, Cévennes et fromage de chèvre. La revue *Actuel*, le « *Catalogue des ressources* »...

Avec un retour aujourd'hui ; cf. le récent film de Gilles Carle « *Volem rien foutre al país* ». Voir aussi l'édition en français du texte allemand de la fin des années 90 « *Manifeste des chômeurs heureux* » (Le chien rouge, 2006).

Errance estivale ou permanente ?

Une évidence : l'errance estivale et festivalière n'était que la partie visible d'une errance permanente. L'écoute des zonards en festivals le montrait clairement.

Une phase sédentaire, souvent hivernale, existait sans visibilité : petites locations et sous-locations urbaines, « squat » chez un copain, squat réel, puis camions à partir de 1995-1996.

Une visibilité urbaine permanente

Une évidente augmentation de la population en errance active fait que ces jeunes deviennent visibles partout à partir 1995-96 : petites et moyennes villes, après pôles régionaux. Les gares, les squares des centres villes...

C'est le début des premières rencontres entre errants actifs et lycéens en quête de sens. Les plus sensés de ces lycéens concluent vite que ce n'est pas pour eux. Pour d'autres, le modèle de vie est si attirant...

C'est aussi le début de l'époque des arrêtés municipaux dits anti mendicité, anti bivouacs.

La réponse sécuritaire précède ou remplace la réponse sociale dont l'inadaptation apparaît nettement : CHRS, entreprises d'insertion, SAMU social... autant de modalités d'action inadaptées à cette population.

1997, mobilisation DGAS sous l'impulsion de Xavier Emmanuelli, alors Secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. Rapidement des réponses s'adaptent et s'inventent : équipes de rue, accueils de jour à bas seuil d'exigence, travail en centres villes...

Une ruralisation des plus âgés

Le mythe de la nature, de la campagne propres, saines, réparatrices... Plus techniquement, des espaces et des lieux disponibles avec la désertification rurale dans les zones les plus dures à vivre : fonds de vallées de montagne, arrières pays caillasseux... Piémont Pyrénées, NE Drôme, Millevaches... Tout ceci dans un contexte de prise d'âge, de ras le bol de l'errance, d'envies de stabilisation, de couple, d'enfants... sans pour autant baisser pavillon. Plus des « sédentarisation marginales » que des réintégrations sociales. De tout, depuis le précaire sordide jusqu'au solide fiable.

Avec l'émergence de nouvelles questions : quels accompagnements sociaux et santé, quelles attentions aux enfants et quelles aides à la parentalité dans ces espaces vides de professionnels ?

DES CONSTANTES

La question du choix

Plutôt que de poser l'alternative brutale choix-non choix, il est nécessaire de complexifier la question :

selon le moment, la saison, le point de vue (santé, avenir, ressources...), une échelle choisi-assumé-subit qui bouge en permanence.

Et puis : ni psychologiser une volonté sociale, politique, ni politiser une souffrance individuelle.

Le rapport aux normes implicites de l'insertion

Ces normes non écrites sont cependant très claires : être inséré c'est avoir un emploi fixe que l'on investit, c'est également investir son lieu d'habitation dans la sédentarité, c'est vivre en couple hétérosexuel avec un ou quelques enfants. cf. les contractualisations RMI, demandes de logements, idéologie du travail, demandes d'adoption...

Ici il ne s'agit pas d'un investissement dans le travail mais de la recherche ponctuelle de revenus ; pas de logement mais de façons « d'habiter » diverses ; et de rêves de vie en « famille élargie affinitaire », regroupements sinon communautés. Au fait, quelles différences avec des rêves *bobos* ?

Tout ceci bouleverse évidemment l'ensemble de la construction classique de l'accompagnement d'exclus vers l'insertion. Ici les exclus refusent la norme ! Ou a minima, dans le subi-assumé, ils ne peuvent la supporter (cf. logement, emploi...)

L'importance des toxiques

Licites et illicites, entre-deux pour les médicaments détournés de leur usage premier, ils sont partout. Cependant, les modes de consommation et plus largement le rapport établi entre l'individu et les « produits » ont fortement changé. Après le lent rythme des découvertes des premières années 90, bière-cannabis avant ecstasy-cachets-sirops, avant poudres sniffées-fumées, avant injections, aujourd'hui on entre de plein pied très vite dans les cocktails explosifs où seul l'acte d'injection semble faire barrière. Et ceci tous publics confondus, anciens et nouveaux, « professionnels » et « amateurs », majeurs et mineurs, errants et festifs. C'est une question de santé publique majeure, dont la solution n'est pas qu'informatrice, technique ou répressive, comme toute vraie question de santé publique : pourquoi ce besoin de se « casser » chez autant de jeunes, même chez ceux qui font partie des 80-85% dont il est tant dit qu'ils vont bien ?

Les accompagnements possibles

Phrase connue dans un autre contexte : laisser du temps au temps. Etablir une relation non pas seulement humanitaire, fraternelle, mais en tant que professionnels du social demande du temps.

Confiance, connaissance, reconnaissance. Il y a des contentieux majeurs à gérer et à dépasser : DDASS-ASE, AS, placements, psychiatrie... Sans parler de la prison, non dite.

Cela passe par des cafés, des douches, des moyens d'appels téls...

Est-ce se faire instrumentaliser ? Oui si le projet n'est que sur l'humanité. Mais après tout pourquoi pas. Mais c'est alors la place des bénévoles du caritatif.

Non si le projet est sur la mobilisation, quelle qu'en soit l'issue : réintégration ou autre chemin.

Question particulière sur le travail de rue : de la responsabilité des actions de prévention spécialisée conventionnées ASE-C.Gx, ou pas ? Un autre public qui diffère totalement du public « cités », une présence en centres villes, la vigilance « tranquillité publique » des mairies... complexe.

Et après, quand l'accroche se fait, quel rôle ? Quelles ressources professionnelles, parmi quelles ressources-dispositifs-moyens réels issus des politiques publiques ? Logement, travail...

Les sorties de l'errance

La mort directe ou en perspective (toxiques, virus, alcool...)

Le passage de errant-zonard à clochard

La marginalité triste, assistée, rejoignant les « stocks » RMI-AAH. L'errance sédentaire vieillissante après l'errance active.

La marginalité active, choisie, construite

Le formol : le statut d'ex dans les structures de travail social et auprès des institutions. Enfermement terrible.

Le passage à l'anonymat de la masse, enrichi de l'expérience vécue.

DES QUESTIONS EMERGENTES

Car tout bouge en permanence, d'où un problème pour les politiques publiques...

Des maillages avec d'autres populations

Avec des jeunes en dérive festive (fêtes, festivals, techno cachée). C'est clair.

Avec l'errance dite sédentaire des jeunes usagers du social d'urgence, de plus en plus sans propositions de solutions : entre CHRS, FJT, emploi assisté, prison, hôpital, Mission Locale... Triste retour dans le droit commun. Les profils sont les mêmes, la construction politique du refus en moins. Ils sont rejoints par la zone ; ils en adoptent les refus. C'est ici la troisième population de l'errance, après la zone et les jeunes amateurs.

« De toute façon vous ne pouvez rien pour nous »

Affirmation devenue classique dans le travail avec l'errance sédentaire, qui fait son chemin chez les errants actifs en phase de réaccrochage.

Que répondre ?

Pourquoi consacrer de l'énergie à ce public ?

Pourquoi se préoccuper de ceux qui refusent, et qui sont très marginaux parmi la grande masse des malheureux ?

- Faut-il alors accepter des politiques publiques normalisatrices et-ou discriminantes ? Tout pour ceux qui sont conformes aux schémas, les « bons pauvres » décrits par B. Geremek ?
- Parce qu'ils sont les révélateurs de mal être profonds, psycho et socio liés, qui s'expriment de façon différente des jeunes des cités. Et que toutes les souffrances sont dignes d'intérêts.
- Parce qu'ils adoptent des positions critiques qui permettent d'interroger les implicites et les démarches du travail social : constructions, procédures, dispositifs... Beau paradoxe !

Quel droit à la marginalité ? mais dans ce cas qu'est-ce qui va faire société ?

ATELIER « Les pratiques de santé »

Témoignage : Dr Jean-Michel Delile (psychiatre, directeur du CEID)

La question de la santé nous semble fondamentale à prendre en compte chez les jeunes en errance non seulement parce qu'ils posent effectivement de nombreux problèmes de santé liés notamment à la précarité de leur vie sociale et à la fréquente consommation d'alcool ou de drogues mais aussi parce que ces questions constituent un excellent support de rencontre avec cette population par ailleurs rétive aux contacts institutionnels.

Puisqu'il s'agit de témoigner je vais vous présenter tout d'abord un bref historique des raisons pour lesquelles le CEID, structure de soin spécialisée en addictologie, s'est investi dans ce champ de l'errance des jeunes, un rappel de quelques initiatives que nous avons pu développer et le point où nous en sommes arrivés aujourd'hui.

Une de nos spécificités associatives est d'être une institution relativement ancienne dans le domaine des toxicomanies : l'association a été fondée en 1972 à Bordeaux par Maurice Serisé, Professeur de Santé Publique à l'Université de Bordeaux 2. En ce temps, les intervenants en toxicomanie étaient des travailleurs de rue, ils étaient influencés par les idéaux communautaires de la Contre Culture, ils se méfiaient des institutions, de la médecine et, a fortiori, de la psychiatrie. Ils étaient culturellement et idéologiquement très proches des « usagers », eux-mêmes *hippies*, babas cool, amateurs de cannabis et d'acide... Les premiers rapports d'activités ne parlaient d'ailleurs guère de toxicomanes mais plutôt de « marginaux », de « zonards » voire même plus affectueusement de « zozos »... terme peu rigoureux au sens du savoir médico-addictologique contemporain ! Pour autant, et c'est une de ses richesses, l'association était structurellement liée par ses fondateurs au monde de la santé publique et faisait déjà une sorte de pont avec la rue. Les premiers Conseils d'administration se tenaient au Café des Arts, Cours Victor Hugo, sous la houlette maternelle de sa patronne, Michèle Lacay, qui recueillait déjà ces jeunes errants. Aux Arts, c'est-à-dire à côté du supermarché Champion qui reste de nos jours un des cœurs de l'errance à Bordeaux, 35 ans après...

Peut-être du fait de ces origines, cette relative proximité avec les usagers permettait à nos aînés au CEID de ne pas se poser en techniciens intervenant du haut de leur savoir sur des objets passifs de soins mais plutôt en personnes fondant leur intervention professionnelle sur une base équilibrée ? Nous étions déjà à la recherche d'une alliance thérapeutique et d'une co-élaboration du projet de soins en partant des besoins et attentes des patients et non des nôtres. C'est pourquoi sans doute, le CEID fut une des premières structures en France, dès la fin des années 1980, à investir le champ de la réduction des risques et des dommages liés aux usages de drogues par voie veineuse (VIH, hépatites...) Il n'allait pas de soi à l'époque de promouvoir des actions d'échange de seringues dans un bus puis, plus récemment, d'accueillir au Centre Planterose des usagers sans préalable, sans attendre d'eux qu'ils ne demandent un sevrage ou un traitement par rapport à leur addiction mais en se contentant de répondre à leurs demandes : passer un simple moment au calme, hors de la rue, fournir des prestations de base : hygiène (douche, buanderie), seringues, soins médicaux ou infirmiers sans rendez-vous, sans conditions...

Ces actions nous ont démontré qu'elles pouvaient être non seulement efficaces par rapport à leurs objectifs directs (l'incidence du VIH s'est effondrée en Aquitaine chez les usagers de drogues) mais aussi par rapport aux addictions. Sur la base des contacts ainsi établis, de nombreux usagers finissaient en effet par nous parler de leurs problèmes de drogues, de leurs inquiétudes par rapport aux pathologies infectieuses et donc finissaient par se soigner. Le secret de l'accès aux soins était donc souvent de ne pas mettre le projet de soins en préalable. L'Archer Zen touche la cible quand il renonce à la viser !

Plus récemment encore, en 1996, c'est parce que nous nous intéressions toujours à la rue, à l'errance, à la révolte de certains jeunes que nous fûmes la première équipe de France à travailler auprès des *ravers* amateurs d'ecstasy et à publier pour l'OFDT, l'ouvrage princeps sur la question (Etude sur les usagers d'ecstasy en Gironde, OFDT 1998) (1) où nous proposons, entre autres perspectives, de développer des actions d'analyse de substances en lien avec les usagers. Ce projet retenu par l'OFDT puis par la MILDT fut à l'origine du projet SINTES au plan national (2) et amena plus récemment l'OFDT à retenir le CEID comme son pôle pour l'Aquitaine (TREND/SINTES). C'est dans ce cadre que nous avons pu développer nos actions de rue non plus seulement dans des objectifs de contact et d'accès aux soins mais aussi d'étude et de recherche qualitative sur les évolutions de populations et de pratiques addictives grâce à des observations de terrain et en lien avec des usagers-experts.

C'est précisément l'une de ces enquêtes conduite auprès des jeunes en errance à Bordeaux (3) qui nous a permis de mieux identifier cette population et ses besoins en matière d'accompagnement puis de proposer un projet d'intervention spécifique avec le Calk. Ce projet a été rapidement soutenu par la Mairie de Bordeaux et la Ddass de la Gironde sous forme d'une première expérience de travail de rue en lien avec le Centre Planterose. Cette action a connu secondairement un nouveau développement avec l'investissement d'un espace où l'on utilise les arts de la rue et du cirque comme support culturel de médiation dans le cadre du Conseil départemental de prévention (Préfecture, Conseil Général, Mairie de Bordeaux).

Dans ce même travail d'évaluation à Bordeaux, nous avons pu noter que les rares demandes formulées auprès de professionnels par ces jeunes en rupture, plutôt farouches et hostiles aux institutions, concernaient leurs problèmes d'alcool et de drogues : demandes de matériels stériles, médicaments de substitution, aide au sevrage... ou des demandes hygiéno-sanitaires de base. Cela justifiait notre intervention en tant que structure spécialisée (addictions et réduction des risques). De même, nous avons pu vérifier que les structures de 1^{ère} ligne, les CAARUD comme le Centre Planterose, offrent des supports institutionnels adaptés aux attentes de cette population : accueil sans préalable, possibilités d'accueil collectif, « accueil » des chiens, prestations d'hygiène de base, soins infirmiers... Tout ceci est devenu particulièrement évident au moment du mouvement des Don Quichotte où il est rapidement apparu que ces jeunes en errance n'avaient souvent que l'équipe de rue et Planterose comme contacts institutionnels.

Quels sont donc ces problèmes de santé ? Comme viennent de le rappeler un des jeunes présentés dans le film de ce matin et M Caillierez qui s'appuyait sur un récent rapport de l'IGAS, il s'agit d'une population fortement marquée au plan sanitaire par des pathologies liées à la précarité, à la violence, aux drogues, à la rue : problèmes dermatologiques, parasitoses, plaies, petite traumatologie, problèmes dentaires, gynécologiques, infectieux (loco-généraux, hépatites...), intoxications aiguës... Sur la base des contacts établis, il n'est pas rare que certains puissent évoquer des symptômes psychiatriques (anxiété, insomnie rebelle, dépression) et parfois finir par accepter d'être pris en charge pour des troubles du comportement ou des pathologies plus lourdes notamment des troubles de la personnalité parfois sévères. Celles-ci sont souvent liées à des enfances chaotiques, instables, émaillées de ruptures, de placements avec parfois des antécédents de maltraitance notamment chez les filles. Ce sont souvent ces éléments abandonniques et de rejet de la société qui les ont amenés à chercher dans les jeunes de la rue des familles de substitution et chez leurs chiens un compagnon, un soutien affectif et une protection. La drogue aide à tenir dans ce monde dangereux et sans perspectives réelles... Elle aide à penser la rue non plus comme une contrainte mais comme un choix alternatif. Eux qui se sont souvent vécus comme autant de « vilains petits canards », selon leurs propres termes, finissent par ne se sentir acceptés que par d'autres eux-mêmes.

Autant de questions qui ne peuvent être abordées qu'une fois la confiance établie souvent après des semaines d'échanges informels, de soins cutanés ou d'aide par rapport à des problèmes de drogues...

Il est donc décisif, comme pour tout patient mais encore plus pour ces sujets farouches, de partir des attentes qu'ils expriment et non des nôtres ou de celles qu'on attendrait d'eux. Il faut respecter leur rythme, savoir patienter pour aller loin. Une fois ce travail engagé, il est possible de faire des relais effectifs vers des structures de droit commun, sanitaires ou sociales, avec lesquelles nous entretenons un étroit réseau partenarial. Nous tentons de limiter notre action, dès que possible, au seul domaine de notre champ de compétences : addictions et réduction des risques associés, dans le cadre d'une prise en charge globale. Nous veillons en effet à ne pas enfermer ces jeunes vulnérables dans une nouvelle dépendance affective ou institutionnelle mais à les aider à (re)trouver une place dans la société.

Nous sommes donc arrivés à un stade où nous sommes en mesure d'offrir un programme spécifique « Jeunes en errance » avec un contact de terrain par le travail de rue, un support de médiation culturelle (arts de la rue, arts du cirque) dans un espace accueillant et des possibilités d'accueil/accès aux soins à Planterose... Il nous semblerait dorénavant utile, compte tenu du soutien rencontré auprès des autorités de l'Etat et du Département de la Gironde, non seulement de développer cette expérience mais aussi de la partager avec d'autres agglomérations (Arcachon, Libourne). De plus, toujours dans la volonté de construire des projets d'insertion fondés sur la base des besoins, des attentes et des capacités de ces personnes, il nous semble urgent de faire avancer des projets d'hébergement durable et bénéficiant d'un accompagnement adapté, tels que le projet Pro domo.

1. Delile J-M. Recherche sur les usages d'ecstasy en Gironde. Paris: OFDT; 1998.
2. Delile J-M, Gachie J-P. Ecstasy et réduction des risques. La place du "testing" et des analyses de substances. *Alcoologie et addictologie*. 2002(24):311-8.
3. Delile J-M, Rahis A-C. Usagers nomades ou en errance urbaine à Bordeaux. In: CEID/OFTD, editor. Rapport TREND Bordeaux 2004. Bordeaux: CEID; 2005.

ATELIER « Le travail d'accueil à bas seuil »

Témoignage de Carol CHIL RASSINOX, éducatrice au relais Georges Charbonnier à Poitiers

Le relais Georges CHARBONNIER

C'est l'aboutissement d'une démarche partenariale de plusieurs années ayant fait intervenir des acteurs de la Ville, du CHU, du CHL, des associations à vocation sociale et humanitaire et d'une Maison de Quartier.

Ses objectifs

A partir d'un lieux chaleureux et convivial, offrant la possibilité d'un mixage de populations (familles, jeunes, étudiants, S.D.F., Personnes Agées du quartier, enfants du Centre de Loisirs sans Hébergement), le Relais doit permettre de recréer ou de maintenir du lien social afin de faciliter l'intégration des différents publics.

Les partenaires impliqués ont par ailleurs défini, dans le respect des missions de chacun, les modalités de leur coopération au sein de la structure, à partir d'objectifs communs:

- Créer les conditions d'un accueil et d'une écoute adaptés aux attentes des publics concernés
- Faciliter l'accès aux droits et aux soins pour les publics éloignés des services sanitaires et sociaux
- Améliorer les liaisons entre les intervenants de champs différents par la proximité des réponses offertes sur un même lieu
- Assurer une prise en charge sociale plus globale et éviter les démarches multiples toujours difficiles pour les publics fragiles
- Mettre en place un accompagnement individualisé qui permette à chacun de réintégrer le système de soins et de droits offert à tous et faciliter ainsi l'exercice de la citoyenneté.

Ces partenaires ont également la volonté de développer, autour du Relais, un réseau d'acteurs médicaux et sociaux (professionnels de santé libéraux, services sociaux, P.M.I, C.H.R.S, centres d'examen de santé...); Ces liaisons permettront, à partir de l'expression des besoins de chacun, de faciliter l'accès à une prise en charge adaptée, dans les circuits de droit commun.

Sa gestion

Les principaux éléments en sont

- Un comité de pilotage
- Un comité technique
- L'équipe des professionnels de terrain
- La gestion financière est confiée par la ville au CCAS
- Une convention est établie entre chaque partie

Publics

- SDF, marginaux
- Personnes étrangères sans papier
- Personnes en situation précaire présentant une difficulté ponctuelle
- Personnes ayant besoin d'être conseillée et orientées.

Les locaux

- Bureaux, accueil général, une cour, un chenil
- Un restaurant social

Le relais doit rester un relais : l'objectif premier est de mettre en lien les usagers avec les structures de droit commun et partenaires locaux.

Nous ne fidélisons pas de personne auprès de notre structure

Les usagers peuvent venir juste prendre un café, une douche, échanger avec d'autres usagers

Pour ceux qui le souhaitent, une rencontre avec un professionnel est possible.

Le professionnel essaye de faire émerger les demandes et décoder les demandes non explicites

Le relais Georges CHARBONNIER est un pôle médico-social ouvert depuis 2000 résultant d'une action partenariale entre

- Le CCAS
- Hôpital Universitaire
- Hôpital Psychiatrique
- L'association Le Toit du Monde

Il est ouvert du Lundi au Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 17h30 avec restauration de 11h30 à 13h30.

Y sont accueillies toutes personnes en situation précaire, personnes ou familles venues d'ailleurs, errants mobiles ou immobiles, des habitués du quartier...

Pour toutes personnes fréquentant la structure, les conditions à respecter sont :

- Le respect de l'autre (usagers et professionnels)
- La non prise de substances dans l'enceinte de la structure
- Pas de violence

Si une des règles n'est pas respectée une interdiction temporaire de la structure est posée
Les personnes sont accueillies avec leurs animaux (un parc et des cages sont prévues pour)

- Les personnes peuvent juste passer
- Rencontrer d'autres personnes
- Prendre un café
- Se poser, se reposer
- Lire le journal
- Poser leur sac à dos et duvet pour tout ou partie de la journée

Nous disposons d'une salle d'accueil commune et d'un espace extérieur

Les professionnels vont au devant des personnes proposer le café, un gâteau.

Les personnes n'ont pas à justifier pourquoi elles sont là.

Des plaquettes d'infos, des affiches précisent ce qui est proposé au relais, les personnes demandent si elles veulent voir un médecin, une assistante sociale

Nous sommes là, dans une fonction d'hospitalité à offrir une écoute et une aide tout en souplesse, sans se situer dans une relation de contrainte.

Il s'agit de proposer une offre d'écoute et de soutien et seulement la proposer : la libre adhésion pour engager des relations exploitables pour des actions et des mobilisations futures.

Permanences

Le relais propose

- Des consultations médicales assurées par médecins et infirmières
- Des permanences sociales assurées par la PASS
- Des permanences d'éducateurs toxicomanie
- Des dépistages
- Des permanences d'un éducateur logement
- Des outils et info en Recherche de ressources

L'objectif premier est de prendre en charge la personne dans la globalité.

Cependant le relais doit rester un relais. Nous ne sommes pas là pour fidéliser les personnes auprès de notre structure mais bien pour les accompagner vers le système de droit commun : santé, logement...

Néanmoins pour certains usagers, la prise en charge sera longue voir très longue
Par exemple ; pour un jeune errant allant de squat en squat de l'hôpital à la maison d'arrêt avec retour à la rue, il est difficilement envisageable d'avoir un médecin référent.
Quand des personnes viennent nous rencontrer alors qu'elles sont déjà accompagnées par des institutions ou autres, nous les réorientons vers elles. Parfois c'est juste du conseil, et de l'orientation

- Prendre le temps
- Etablir un contact
- Proposer une rencontre
- Etre là, à l'écoute, partager des moments
- Etre dans l'observation
- S'appivoiser
- Créer une relation de confiance

Tout ce travail se fait dans le temps, parfois très longtemps !

Travailler **ensemble** sur des projets très modestes vis-à-vis des personnes avec qui nous sommes en relation. Pas de grands projets d'insertion, de grands projets d'accompagnement médicaux, mais des choix d'action au plus près de ce que sont les usagers jour après jour.

En effet les personnes accueillies ne sont pas prêtes à se projeter dans l'avenir et de vouloir aller vite et de voir grand risque de rompre très vite la relation

Nous sommes dans une offre de relation gardant pour l'avenir un éventuel approfondissement de ce travail pour aller vers un accompagnement global

Il faut également accepter qu'il y aura des avancées, des reculs, des rechutes, des stagnations...

Mais la difficulté pour le travail dans la durée avec un public en dynamique d'errance active est qu'ils sont mobiles dans une errance peu programmée et parfois impulsive

Cependant la durée relationnelle peut exister dans la discontinuité temporelle. En effet si la relation établie à un moment donné ne semble pas porter ses fruits par manque de suite ou par sentiment de non approfondissement, un effet de stockage s'opère chez les jeunes qui pourront s'appuyer un jour sur ce qui aura été fait précédemment avec eux au hasard de leurs rencontres avec des professionnels.

La durée pour exister dans la discontinuité spatiale donc relationnelle c'est d'accepter de ne pas être au centre de la relation avec la personne de ne pas être le garant de son avenir mais au contraire d'accepter que des collègues inconnus lointains avaient travaillé avant et que d'autres tout aussi inconnu prendront la suite.

C'est aussi et surtout accepter de ne pas voir le bout de ce que l'on fait et accepter que ce soit la personne et non pas nous qui soit le maître de ce qui la concerne.

La demande

Il faut souvent attendre longtemps pour que des demandes réelles, sincères et profondes de soutien, d'aide, d'accompagnement émergent. Il faut pour cela le temps de la confiance installée, le temps de la connaissance.

Mais il semble que les demande alors formulées donnent nettement moins dans la stéréotypie d'un discours trop adapté que si elles avaient été exigées pour justifier de l'entrée initiale en relation d'où l'intérêt de prendre du temps.

Dans l'objectif de l'émergence de cette vraie demande, il faut savoir aussi entendre des demandes simples, limitées sans réels projet.

Une solution temporaire pour se poser avant de repartir

Une aide financière ponctuelle

Des demandes formulées dans l'immédiateté qui correspondent parfois à des situations complexes qu'il ne faut pas négliger : personnes ne supportant pas la frustration, incapacité à se projeter dans l'avenir (issues de trop d'échecs précédents).

Néanmoins, ce n'est pas non plus parce qu'il y a demande qu'il y a réponse ou réponse immédiate sans pour autant rompre la relation qui s'engage.

Ces demandes sans engagement réciproques peuvent faire penser que nous sommes alors utilisés, instrumentalisés par les usagers.

Pourtant il me semble que cette « instrumentalisation » est une étape indispensable à la première phase de rencontre, de test où les capacités d'acceptation et de neutralité des intervenants sont évalués par les usagers pour ensuite entamer des démarches de mobilisation sociale.

Savoir entendre et parfois accompagner dans des désirs inhabituels qui nécessite d'accepter de sembler perdre du temps pour pouvoir ensuite en gagner

Le réseau

Le réseau du fait des problématiques diverses et variées est amené avec tout un réseau de structures, d'institutions et d'associations.

Mais ce réseau est surtout un maillage de personnes, de collègues à qui on peut parler et avec qui on va tenter de se comprendre en s'informant des rôles officiels

Ce réseau est important pour **les usagers** que l'on va accompagner vers eux, que l'on va mettre en relation avec eux. En effet nous ne sommes pas juste sur de l'orientation mais bien dans l'accompagnement dans des va et viens aussi chaotiques soient-ils.

Ce passage de « l'inconditionnel » au « conditionnel » (structures plus spécialisées) est un processus, pas un basculement qui s'opère du jour au lendemain. On parle alors de « coportage » plutôt que de relais car une relation ne s'interrompt pas si simplement ni si brutalement. Et puis ce n'est pas parce que le premier passage semble être stabilisé que le chemin est simple et droit. Il y aura encore des événements des avancées, des reculs, des stagnations. Rien n'est jamais acquis.

Il est aussi important pour **les professionnels** pour

- Connaître et reconnaître le travail de l'autre
- Chercher à améliorer les choses par une construction constante de partenariat actif
- Etre force de proposition

ATELIER « Travail de rue en centre ville »

Témoignage : Agnès CREYEMEY, Animatrice , CEID
Yves LANTHEAUME, Educateur, CEID

1. INTRODUCTION
2. DIAGNOSTIC
3. TRAVAIL DE RUE
4. ATELIER « ARTS DE LA RUE »
5. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
6. PROJETS INDIVIDUELS
7. LE PARTENARIAT
8. L'ETE 2007
9. CONCLUSION

1 INTRODUCTION

Le temps de l'usager, temps relatif, en absence de repère, celui des rendez-vous manqués, des retards, a cette année pris une tout autre livrée pour devenir celui de l'impatience de l'exaspération, de la colère. La revendication des « enfants de don quichotte » nous a précipités dans l'urgence; cette mauvaise conseillère nous presse d'apporter des réponses. Cette question du temps nous à beaucoup réfléchir, elle nous questionne encore!

Nos interrogations sur cette relativité, nous ont sans doute entraînés plus loin que nous le pensions. Dans le rapport temps/lieu, l'errance met en exergue le déplacement, si bien, que cette notion de lieu fini par apparaître comme non questionnable.

L'instabilité dont fait preuve l'errant est pourtant au cœur de la construction de nos civilisations et ce depuis que le monde est monde. Un certain mélange de peur et d'attirance du sédentaire pour le mode de vie nomade, à l'exemple de Chung-hsing-sho, pousse nombre de nos jeunes dans l'errance¹.

Dans ce cas **POUR QUOI, QUAND** et surtout **OU S'ARRETE T'ON ?**

Nous sommes partis, pour la mise en place des ateliers du postulat suivant: « L'errance, terme à la fois explicite et vague, est d'ordinaire associée au mouvement, à la marche, à l'idée d'égarement, à la perte de soi même. Pourtant, le problème principal de l'errance n'est rien d'autre que celui du lieu acceptable. »²; donc de créer un lieu acceptable, dans lequel, nos jeunes pourraient répondre à la question: « Qu'est ce que je fais là ? »

Depuis trois ans, nous avons eu le temps de construire une réflexion, de proposer des outils; enfin, depuis septembre de commencer le test grandeur nature. Loin des crispations médiatiques, nous avons continué notre action, une action professionnelle, éducative basée sur un travail de proximité, sur la confiance.

Cette année, nous avons en prime, la possibilité de nous servir d'un outil forgé spécialement pour ces problématiques, des ateliers consacrés aux arts de la rue ! Un lieu que nous voulions unique, en adéquation avec notre travail de rue : pas un énième accueil de jour, mais un endroit où l'on pourrait sortir de l'attente un peu stérile des jours vides pour construire ensemble un peu de soi; un lieu enfin acceptable.

¹ B. CHATWIN« Anatomie de l'errance»

² A. LAUMONIER, « Errance ou la pensée du milieu »

2 DIAGNOSTIC

Nous n'avons pas observé de changement radical au sein de l'espace urbain. La file active rencontrée lors de notre travail de rue est sensiblement stable.

Ils sont mobiles par essence, toutefois on peut estimer qu'ils sont une soixantaine présents sur le site depuis un an, à cela se rajoutent les « satellites» mineurs en fugue de foyer, lycéens,...) et les travailleurs.

La plupart d'entre eux sont jeunes (-de 25 ans), accompagnés d'un ou plusieurs chiens.

La proportion de femmes reste important (1 sur 3). C'est dans la population féminine qu'on trouve les plus jeunes.

Ils n'ont aucun revenu, et se déplacent souvent en groupe. Ils pratiquent donc la manche aux abords des endroits passants du centre ville (supermarché, guichets bancaires,...) ce qui rend la cohabitation avec les riverains et les commerçants un peu difficile, voir impossible pour certains.

Leur consommation plus ou moins festive d'alcool ou d'autre drogues rend également la prise en charge complexe.

Le mode de vie communautaire reste important. Il est difficile de se retrouver seul, coupé de la rue, de cette famille qu'elle est sensée représenter.

On constate cependant que le groupe ciblé au départ de cette étude/action a évolué. Certains d'entre eux qui faisaient figure de leaders sont désormais dans un processus d'insertion. Néanmoins, ces groupes subsistent toujours et de nouveaux leaders ont pris la place laissée vacante.

On notera de même, que l'esprit communautaire présidant au début de notre étude, a laissé place à moins de « fraternité ». Les membres de ces groupes sont moins solidaires, plus violents, plus revendicatifs. (cf. DON Quichotte).

L'occupation de «gaz de Bordeaux» comme celle de «SOS détresse » a montré très vite les limites du communautaire non cadré (violence, dégradation,...), d'où la nécessité d'inventer d'autres modes d'interventions, car nous le savons ils ne se déplacent pas ou peu dans les structures existantes. « La population des jeunes en errance se définit comme une population qui échappe totalement ou partiellement à toute forme légitime de socialisation, la famille, l'école, le système de protection sociale, le monde du travail»³.

3 TRAVAIL DE RUE

Nous avons structuré le travail de rue de manière à couvrir le périmètre (très large) occupé par ces jeunes ;

À raison de trois à quatre séances de travail par semaines, nous suivons les déplacements de cette population.

Les lieux investis par ces jeunes sont bien souvent en corrélation avec leur activité de «manche ». Les rues piétonnes, les centres commerciaux, les guichets bancaires,... dessinent pour eux les axes principaux d'une géographie urbaine à usage nourricier; du fait de leur âge, moins de 25 ans, ils ne doivent leur survie qu'à ces expédients, justifié par l'absence de revenus.

³ A. QUEGUINER «Approche des jeunes en errance regroupés dans la ville de Saint Briec». Association Beauvallon, 1998, p.14

Notre travail se doit de prendre en compte ces facteurs, donc à connaître les parcours d'errance, et surtout, à « aller vers »⁴ mais aussi à travailler avec les riverains et commerçants afin de désamorcer d'éventuels conflits.

Cette posture, seul véritable outil de prise de contact de l'éducateur de rue, nous permet d'identifier tout nouvel arrivant, de pouvoir poser un premier élément de diagnostic et, enfin de proposer un référentiel d'adresse utile (soins, hébergement, hygiène,...). Nous sommes donc attentifs à leurs difficultés et prenons le temps de définir avec chacun ses priorités socio-éducatives.

L'intégration des nouveaux arrivants est assez rapide; elle se fait en fonction des rencontres et amitiés de voyage. Notre travail s'en trouve facilité; secondé de façon active par le « bouche à oreille », nous prolongeons notre présence et notre action de rue et « fidélisons » cette population.

C'est à partir du travail de rue que nous orientons les usagers au centre Planterose et aux ateliers.

Nous nous sommes attachés plus spécifiquement, aux destinés d'une soixantaine de personnes. Ce « noyau », représente notre public référence. Il est client de la « boutique » où, il vient chercher des prestations médicales, sociales, d'hygiène.

4 ATELIERS « ARTS DE LA RUE »

L'ouverture de cette action socio-éducative, correspond à des besoins identifiés dans le projet « de la rue des errés à la rue des arts ». Sa mise en œuvre sur le mode expérimental, doit nous permettre de valider les observations effectuées et les propositions de travail en résultant.

Le public ciblé est constitué en priorité de jeunes âgés de 18 à 26 ans, en situation d'errance, rencontrés lors du travail de rue. Nous n'excluons toutefois pas la possibilité de recevoir des jeunes présentés par les partenaires sociaux désirant participer à la réflexion.

L'accueil s'effectue à la salle place A. Larieux les mardi, mercredi, jeudi après midi, de 14 heures à 17 heures par les vacataires chargés d'animer les ateliers, et par un éducateur.

L'animation des ateliers est assurée par 6 professionnels issus du monde des arts (cirque, musique, théâtre).

L'éducateur accueille les jeunes, il encadre les ateliers et est le garant éducatif du dispositif. Il favorise la mise en œuvre, pour chaque jeune, d'un projet personnalisé.

À la fin de chaque atelier, un débriefing est mis en place. Il permet de faire un premier point sur ce qui s'est passé pendant la séquence de travail. Une fois par mois une réunion permet à l'ensemble des intervenants d'échanger sur la fréquentation des ateliers, les orientations à prendre,...

Depuis l'ouverture de l'action en octobre dernier, nous avons reçu 44 jeunes différents sur l'ensemble des ateliers.

De cette fréquentation, nous pouvons dégager les indicateurs suivants:

L'orientation

- 7 nous ont été orientés par des professionnels
- 6 ont accompagné un autre jeune
- 6 ont été orientés par les vacataires des ateliers
- 25 à partir du travail de rue

La provenance

- 17 sont issus du département (en grande majorité de la ville de Bordeaux ou de sa communauté urbaine).
- 6 sont issus de la région Aquitaine ou d'un département limitrophe

⁴ F. CHOBEAUX l'errance active,

- 14 viennent d'autres régions (bassin Parisien, nord de la France.)
- 7 d'un autre pays (Portugal, Espagne, Argentine.)

La répartition par sexe

- 13 filles (toutes âgées de moins de 25 ans)
- 31 garçons

La répartition en terme d'âge

- 22 ont moins de 26 ans
- 22 ont plus de 25 ans dont 6 trentenaires

Fréquentation par atelier

- 84 cours de cirque
- 70 de percussion
- 51 guitare

Nous n'avons pas mis en place l'activité théâtre par un atelier structuré, faute d'une fréquentation suffisante. Les vacataires interviennent tout au long de l'atelier, et mettent en scène les interventions des jeunes. Les intervenants prennent aussi une part active dans les prises de parole à la fin des ateliers.

« Notre projet a pour but de proposer un cadre actif de travail à ceux qui, intéressés par la pratique artistique, seront désireux de faire naître, dans ce contexte, un projet personnel de réinsertion. » annoncions nous en février 2005. Le temps pris en fin d'atelier, est consacré à ce postulat. La participation active des vacataires «théâtre» est un plus dans l'émergence des désir et la mise en forme des demandes socio-éducatives.

Nous accompagnons les jeunes dans leurs projets, à partir des demandes formulées;

- Démarches de formation
- Mise en appartement
- Entrée en soin
- Démarches judiciaires,

Sur les 44 personnes venues aux ateliers;

- 16 ne viennent plus car inscrits dans un projet d'insertion
- 8 ne donne plus de nouvelle
- 2 sont décédées (accident de circulation,)

5 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le projet« Jeunes en errances» s'il s'articule en grande partie autour de la «halle culturelle» doit bien évidemment être perçu et évalué dans sa globalité.

Notre action qui prend son origine dans la rue, ce lien direct avec nos usagers est indispensable, il nous faut veiller à ne pas distendre se dernier en se retrouvant happé par les différents axes que prennent le projet.

En terme d'orientation, cette première année nous a permis de constater, l'étendue et la diversité des prises en charges qui pouvaient être mises en place. En cela le renforcement et le développement du travail partenarial a été primordial.

La «boutique planterose» reste un lieu de réorientation principal vers différents types de professionnels tant médicaux que sociaux pouvant répondre de manière diversifiée et spécifique à leurs demandes. Outre les prestations liées à l'hygiène qui restent un moyen d'accroche intéressant, cela nous a permis d'y recevoir les jeunes en entretien individuel plus formel et de pouvoir mener avec eux une réflexion sur leur parcours d'errance, qui permet de faire un lien entre rue, ateliers et suivis individuels.

Les premières rencontres nécessitent la plupart du temps de mettre à plat leurs situations sociales et administratives et de solliciter nos différents partenaires:

Domiciliation

- Saint Vincent de Paul: 3 personnes
- Le C.A.I.O (Centre d'Accueil, d'Informations et d'Orientations): 12 personnes ont été orientées vers un travailleur social du CAIO, ces jeunes ont pu obtenir leurs domiciliations et pour certains, construire un projet et obtenir une aide financière ponctuelle (Type FAJ : Fonds d'Aides au Jeunes)

Justice

Nous avons été des relais pour deux personnes auprès du Juge d'application des peines dans l'accompagnement et la mise en place de leurs TIG (travaux d'intérêts généraux)

Logement

Dans une période où les événements sociaux nous rappellent, s'il en est besoin, que l'accès au logement reste une question cruciale et prépondérante, la qualité du partenariat avec «In' Cité» nous a permis dans le cadre d'un accompagnement socio-éducatif particulier de proposer l'accès au logement pour 2 personnes. Nous parlons là d'un accompagnement vers un logement durable et non d'hébergement d'urgence. Cela intègre donc le travail d'appréhension et de gestion des contraintes (occupation du lieu, entretien de l'appartement, paiement des factures, insertion professionnelle...) mais aussi l'accompagnement au deuil du 'groupe de pairs' (appartement qui ne se transforme pas en squatte, solitude. . .)

Nous travaillons actuellement avec d'autres jeunes sur la question du logement 'adapté'

Formation

L'élaboration de CV et une base indispensable que nous réalisons avec beaucoup de jeunes que nous suivons. Dans un second temps la construction d'un partenariat avec deux structures d'insertion nous ont permis d'en faire bénéficier trois personnes:

- 2 avec notre partenaire « Musique de nuit » travail alliant une formation en métallurgie et une création artistique (création de chars pour le carnaval de Bordeaux)
- 2 personnes sur les chantiers d'insertion d'« Inser'net » (Entretien des espaces verts de la ville) et nous allons proposer la candidature de deux autres personnes dans les prochains mois.
- 7 personnes ont été dirigées vers la Mission locale.
- 20 personnes ont été orientées vers «le village saint Michel» ou l'ANPE pour des travaux saisonniers.

Accès aux soins

Qu'il s'agisse de bilan de santé (via notre partenaire CPAM) que de consultations de médecine générale, de dépistage et/ou de traitements liés aux infections VIH-VHC, de traitement des addictions ou de problèmes psychiatriques ou psychologiques, nous orientons principalement les usagers vers les différents professionnels de santé du CEID.

Néanmoins, nous sollicitons aussi d'autres professionnels du secteur sanitaire, dont:

- 8 personnes vers le médecin psychiatre du CEID
- 40 personnes vers le médecin du centre planterose (médecine générale)
- 3 personnes vers un psychologue de ville
- 1 personne à la clinique « Béthanie »
- 3 personnes à l'hôpital « Pellegrin »
- 2 personnes au « centre Abadie »
- Divers relais vers consultations spécialisées (dentaires, ophtalmo ...)

Structures de droit commun

En ce qui concerne l'accès aux droits, nous dirigeons nos jeunes vers les institutions référentes : CCAS, CAF, ANPE, ASSEDIC, PREFECTURE, MAIRIE..., dans un souci de plus d'insertion

Une famille accompagnée dans ses démarches suite au décès d'un de nos jeunes.

6 PROJETS INDIVIDUELS

Nous avons assez rapidement pu dégager à partir des ateliers des projets personnalisés. Cette dynamique de projet s'est déclinée sous diverses formes: logement, insertion professionnelle, soins,..., et, à une exception près fonctionne encore.

Nous avons cherché à en comprendre le pourquoi.

En effet, nous connaissons ces jeunes depuis plusieurs années. Nous effectuons avec eux un travail et accumulons les savoirs sur leurs problématiques, leurs conditions de vies, leurs histoires. Cela peut en parti expliquer les avancées actuellement existantes, mais ne peut nous donner entière satisfaction dans la compréhension du phénomène.

Pour nous, en prolongement du travail de rue, la mise en place des ateliers a ouvert un espace plus privilégié, ou le temps n'est plus consacré à l'attente mais à la prise en compte de la personne par le biais d'une activité. Par cela, il faut entendre un temps moins domestique (soins corporel, vestimentaire, sanitaire,...) qu'un temps ré/créatif, ou la pratique artistique aide à la projection de désir.

« L'errant en quête du lieu acceptable se situe dans un espace très particulier, l'espace intermédiaire. A l'espace intermédiaire correspond en fait un temps intermédiaire, une temporalité que l'on pourrait qualifier de flottant. Ce temps flottant est le temps du regard sur l'histoire, ou l'errant s'interroge sur le passé en même temps qu'il réfléchit sur son futur proche»⁵.

Avec nos partenaires, (Inser'net, musique de nuit, in cité...) nous avons construit pour et avec les jeunes concernés des projets à leur « envie ».

Malgré leur désir, nous savions les difficultés nombreuses. Autant dues la personne, qu'à l'environnement social, elles sont de véritables freins à la mise en place de projets et peuvent rendre le remède plus dangereux que le mal.

Se pose alors:

- la perte des repères
- le respect des horaires
- la gestion des factures
- l'entretien de l'appartement
- la gestion de l'animal de compagnie
- ...

La rupture si elle n'est pas accompagnée, pour eux plus que pour quiconque est désastreuse. Seuls, ils doivent accepter le rejet de leur groupe de pairs, de leur « famille de rue » et se reconstruire une identité.

Pour optimiser les chances de réussite, nous assurons un suivi socio- éducatif personnalisé. Ce travail, prend en compte tout ou parti des aspects du quotidien des usagers; nous intervenons donc a leur domicile, sur leur lieu de stage, de soin...

En accord avec les jeunes, et avec les acteurs du terrain nous balisons un parcours ou chacun peut librement exprimer ses ressentis.

Erwan :

Erwan est à Bordeaux depuis 2 ans, nous l'avons suivi durant son errance Bordelaise par le biais du travail de rue, peu à peu, il s'est inscrit aux ateliers et nous l'avons aidé à construire un projet individuel sur plusieurs niveaux: Santé, logement, insertion, estime de soi...

⁵ A. LAUMONIER, « Errance ou la pensée du milieu »

Les ateliers ont permis de libérer sa parole et poser les bases d'une prise en charge globale.

Il a donc démarré une formation qualifiante avec « musique de nuit » pour la préparation des chars du carnaval (métallurgie, créations artistiques...).

Il est actuellement salarié dans des chantiers d'insertion pour le nettoyage et l'entretien des espaces verts de la ville avec notre partenaire « Inser'net »

En parallèle, afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, la solution d'hébergement provisoire a été reconduite, grâce à notre partenaire in' cité.

Nous assurons son suivi socioéducatif à domicile depuis un an et nous travaillons à présent sur son parcours d'errance afin de consolider sa prise en charge.

Les difficultés rencontrées concernent essentiellement la rupture avec sa «famille de rue ».

Sa nouvelle position sociale a entraîné le rejet par son groupe de pairs. Le passage en logement autonome a mis en avant les difficultés liées à l'occupation de l'espace et du temps. En effet la solitude et la perte de repères l'on conduit (son chien et lui) à continuer de fréquenter les lieux de « zone ».

Nous avons du reprendre à plusieurs reprises avec lui l'ensemble des démarches administratives inhérentes à la gestion et à l'occupation de l'appartement (factures, loyers, entretien du logement, dégradations. . .)

Nous travaillons actuellement sur les projets personnalisés de deux autres de nos jeunes fréquentant les ateliers.

7 LE PARTENARIAT

De nature très variée, notre recherche partenariale répond plus, à l'heure actuelle, à l'urgence des situations rencontrées. Devant le peu de solutions, face à des situations inextricables, nous n'avons d'autres solutions. Il nous faut rester inventifs et faire appel aux bonnes volontés recensées. Très créatifs par obligation, nous construisons au jour le jour un réseau hétéroclite.

Heureusement, notre démarche est connue... reconnue même. Elle n'a d'autre intérêt que celui des jeunes que nous accompagnons.

Du CIAM à Musique de Nuit, d'Inser'net à In Cité, de Pavillon Musique à Stop misère, la liste des associations ou entreprises nous supportant est longue et ne saurait être exhaustive.

Au rayon des professionnels du secteur médicosocial, nous ne pouvons que nous féliciter du bon rapport entretenu avec les secteurs éducatifs et psychiatriques. Avec eux, nous partageons ce terrain si difficile: la rue et son cortège de problématiques insurmontables. Les ateliers sont d'ailleurs visités très régulièrement par nos collègues avec qui nous échangeons les savoirs.

Enfin, nous sommes particulièrement sensibles à l'attention et à l'accueil réservés à nos demandes par le CAIO qui demeure notre partenaire privilégié. Le CAIO est la seule association avec laquelle un partenariat plus institutionnel a vu le jour.

8 L'ETE 2007

La fête de la musique du 21 juin 2007 :

La participation à la fête de la musique nous a permis d'inscrire le projet dans la dynamique du quartier et par conséquent, d'ouvrir les ateliers aux riverains qui semblaient enchantés de voir « revivre leur place ».

Cinq usagers ont partagé le fruit d'un an d'apprentissage et proposer 2 prestations musicales (guitare et percussion), et un numéro de cirque.

Non seulement cela a contribué à une meilleure visibilité de notre action; nous avons pu communiquer avec les riverains de la place A. LARRIEU, mais aussi valoriser les usagers qui se sont mêlés aux différents groupes d'artistes confirmés.

Suite à cet évènement nous avons pu proposer ces mêmes prestations lors d'un petit festival du Langonnais ; le festival « plaisir et santé de la vallée musicale » à Verdélais.

Nous espérons ainsi pouvoir créer une petite troupe et proposer des animations ponctuelles valorisant à la fois notre action ainsi que le travail effectué par les usagers, tout au long des ateliers. . .

Travail de rue en périphérie des festivals girondins :

Nous avons été présents sur divers sites festivaliers en gironde, afin d'observer la population présente sur ces festivals. Nous voulions voir si les errants urbains que nous rencontrons habituellement en centre ville, étaient présents ou pas sur ces manifestations. . .

Nous étions présents sur quatre festivals dont trois en gironde

- CUSSAC FORT MEDOC
- NUITS ATYPIQUES DE LANGON,
- FEST' ARTS à LIBOURNE

et le « FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE RUE » à AURILLAC.

En dehors du festival « FEST' ARTS » ou nous avons pu constater qu'une vingtaine de « nos jeunes » s'y trouvaient présents.

La fréquentation des autres sites a été moins importante: CUSSAC FORT MEDOC a attiré de nombreux jeunes qui sont restés en périphérie du festival (camping, camions...)

Le coût d'entrée dissuade nombre d'entre eux ...

LES NUITS ATYPIQUES DE LANGON n'ont pas non plus attiré « nos jeunes »

Nous avons rencontrés 7 jeunes (dont trois jeunes filles) au festival « ARTS DE RUE DE AURILLAC ». Ces jeunes ont d'ailleurs participé au « off » et ont craché du feu. . .

Il nous semble intéressant et important de nous rendre en période estivale sur ces différentes manifestations afin de suivre les jeunes et par la même, être au plus près de leurs lieux d'errance.

Il semblerait que les festivals les plus fréquentés par nos jeunes se situent hors département voire dans d'autres pays (Espagne festival de Benicassim. . .)

9 CONCLUSION

Nous voulons réaffirmer ici la philosophie qui sous-tend notre démarche, à savoir notre volonté de mettre la personne, dans sa globalité au centre de notre action; il nous paraît important de la croire en «devenir ». La création des ateliers nous donne à expérimenter ensemble le champ des possibles (cf. M. KUNDERA). Nous constatons chaque jour, l'importance de proposer une alternative à l'indifférence dont ces jeunes sont « l'objet ».

Revenons sur l'actualité récente et interrogeons nous.

La très grande majorité des « enfants de don quichotte » sont des jeunes que nous connaissons. Tout autant qu'un logement, ils réclament une reconnaissance. Ce désir d'être entendu, écouté, ne peut être ignoré.

La fréquentation de la salle a souffert de cette mobilisation, comme elle a souffert des intempéries, ou d'une «manche» infructueuse; mais, nous avons toujours eu de la «visite ».

Le fonctionnement des ateliers est indissociable des besoins fondamentaux des jeunes errants (une lessive, une manche, une douche,... restent des priorités)

La salle A. LARRIEU, est devenue pour certains une escale indispensable de leur semaine. Nous commençons toutefois à atteindre les limites d'occupation de cette salle dans la gestion des ateliers.

L'action menée comprend deux des volets du projet «de la rue des erres à la rue des arts », un travail de rue couplé à la mise en place d'ateliers; l'un ne pouvant fonctionner sans l'autre. Un troisième volet vient compléter le dispositif de ce travail éducatif, le suivi personnalisé du projet. C'est la condition sine qua non au montage partenarial de projets autour du travail, du logement, du soin; celle aussi d'un accompagnement sécurisant pour les jeunes.

Aujourd'hui, nous sommes enthousiastes devant les succès rencontrés et espérons pour les jeunes multiplier les projets. Toutefois, en raison de l'augmentation du nombre de suivis, nous craignons de ne pas pouvoir assurer pleinement notre mission (faute de moyen humain), et de perdre par la même la confiance que nous témoignent les jeunes.

Depuis le commencement de notre travail, nous avons parié sur les potentiels de ces jeunes. La mise en place du projet a confirmé ce premier pari: les possibles de ces jeunes se sont exprimés et dépassent nos attentes, pour peu qu'on ne leur renvoie pas une image négative d'eux, de leur existence, de leur quête de ce qui semble être pour la société une « utopie acceptable ».

Le possible et l'acceptable pour chacun pose la question du désir et de sa réalisation dans l'espace social.

ATELIER « Formes et façons d'habiter »

Témoignage de départ : Mr WEISSENBURGER – EMMAUS 33

Synthèse : Mme MARTNER – CONSEIL GENERAL

Le **mouvement des Enfants de Don Quichotte a servi de fil conducteur** à l'atelier dans la mesure où il a été révélateur :

- des approches et des freins des acteurs,
- d'une demande émergente du public – à savoir celle d'un parrainage, d'une écoute et d'une présence,
- d'une différence de langage entre les protagonistes source d'incompréhension mutuelle.

« LES LIGNES ONT-ELLES BOUGÉES AVEC CE MOUVEMENT ? »

Les lignes de la **société** ont, à l'évidence, bougé. Ce mouvement très médiatisé a reçu un fort écho dans une société très émotionnelle.

Celles des **acteurs sociaux** ont bougé aussi. Les dispositifs ont été amendés, les fonctionnements des structures assouplis.

S'agissant du **public**, certains ont repéré qu'ils pouvaient demander de l'aide et qu'il existait des lieux d'accueil accessibles pour eux. Mais d'autres ont vécu là un nouvel échec dans un parcours déjà douloureux. La réaction institutionnelle a généré une situation d'incompréhension entre publics précarisés à l'occasion des mouvements organisés pour libérer des lits d'accueil.

« QUELLES PISTES DE TRAVAIL PEUVENT ETRE DEGAGEES A LA SUITE DE CE MOUVEMENT ? »

Il faut impérativement **développer les relations de confiance** entre les acteurs qu'ils soient bailleurs, demandeurs ou travailleurs sociaux.

Il est indispensable d'**organiser le lien** entre les acteurs, une synergie transversale.

Il reste à organiser une véritable **augmentation de l'offre**. La multiplication des lits de stabilisation sans accroissement du nombre de lits d'urgence posera le problème de l'accueil d'urgence dès le prochain hiver.

Il devient aussi impérieux d'**organiser la continuité** dans les parcours des individus au travers de la continuité des cadres d'intervention et des modes de prise en charge. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes.

EN CONCLUSION,

Il reste important de ne pas tomber dans le piège de la productivité sociale. On doit parler d'obligation de moyens et non d'une obligation de résultat.

Il faut avoir les moyens :

- de communiquer sur le travail de terrain, ses réalités,
- de faire le lien entre les acteurs,
- d'être à l'écoute du public,
- d'avoir du temps à consacrer à l'accueil du public.

BILAN ET PERSPECTIVES

**Réunion du Comité de Pilotage du 26 octobre
Bilan de la journée d'étude
Perspectives
« JEUNES EN ERRANCE DU 26 JUIN 2007 »**

Présents :

- Mr ROUSSEL – Directeur des CEMEA d'Aquitaine
- Mr CHOBEAUX – Directeur du Département des Politiques et Pratiques Sociales aux CEMEA
- Mr ROGELET – Directeur du Cabinet du Préfet
- Mme CHEVALIER – Directrice de la Jeunesse, de l'Education et de la Citoyenneté
- Mme ARNAUD – Conseillère Technique DDASSS
- Accompagnée d'une inspectrice stagiaire
- Mr KECECIOGLU – Educateur spécialisé
- Mme BOUTAMI – Mission de la Prévention de la Délinquance – Préfecture
- Mme TRENEY – Mission de la Prévention de la Délinquance – Préfecture
- Mr DELILLE – Directeur du CEID
- Mr LANTHEAUME – Educateur spécialisé – CEID
- Mme CREYEUMEY – Educatrice spécialisée – CEID
- Mr HENGEN – Mairie de Bordeaux
- Mme MICHAUD – Chef du Service Prévention, Insertion et Autonomie
- Mme MILLOX – Chargée de la Prévention – SPIA

Excusé :

- Mr FARGEAS – Directeur Général Adjoint des Services Départementaux

Ordre du jour :

- Synthèse journée d'étude
- Perspectives d'action à court et moyen terme en Gironde

I – Eléments de synthèse – journée d'étude « jeunes en errance » présentée par Monsieur Roussel, Directeur des CEMEA Aquitaine

En ce qui concerne la synthèse que je vais vous proposer des principaux enseignements qui sont ressortis à l'occasion de cette journée d'étude du 26 juin, ce sera celle d'un béotien « en la matière des jeunes en errance ».

Elle s'appuie cependant sur les paroles et les écrits éclairés de spécialistes et de praticiens que j'ai pu entendre directement et/ou dont j'ai pu lire ou voir les enregistrements et

(que je citerai d'ailleurs de temps en temps pour illustrer mes propos).

Cette synthèse se résume en trois orientations :

- Construire du lien entre les acteurs
- Mettre en oeuvre des parcours globaux intégrés
- Assurer une veille permanente

Construire du lien entre les acteurs :

Les participants à cette journée ont affirmé eux-mêmes et de manière assez unanime que la mise en œuvre d'un travail avec « les jeunes en errance » ou « sur l'errance de ces jeunes » nécessitait la construction de liens entre les différents acteurs concernés quels qu'ils soient : l'état, les collectivités locales, les élus, les bailleurs, la justice, le médico-social, l'éducatif voir le culturel, le thérapeutique, l'hébergement, les agences, les structures hospitalières, les associations spécialisées...

J'ai pu ainsi relever au moins une expression parmi chaque conclusion des rapporteurs des ateliers faisant référence en quelque sorte à cette nécessité voire cette obligation :

- *Il faut construire un lien permanent entre éducatif – thérapeutique -médical et social (Atelier « Les pratiques de santé »)*
- *Eviter d'avoir tous les services sur place mais plutôt avoir une articulation permanente avec les structures et services de droit commun (atelier « travail d'accueil à bas seuil d'exigence »)*
- *Il est indispensable d'organiser le lien entre les acteurs, favoriser une synergie transversale (Atelier « formes et façons d'habiter »)*
- *Ne pas tomber dans des pratiques sociales trop cloisonnées mais plutôt les concevoir au niveau territoire de la ville : « aire urbaine - bassin de vie » que « quartier », même si le travail « centre ville » est localisé. (Atelier « Travail de rue en centre ville »)*
- *Nécessité de la transversalité des prises en charge (Atelier « Dynamique de sédentarisation en milieu rural »)*
- *« Il n'y a pas de bonne politique publique sans travail permanent avec les acteurs de terrains » ou « il y a nécessité d'un dialogue fécond entre institution et acteur de terrain » (table ronde)*

Cela bien sûr suppose que les acteurs se connaissent ou apprennent à se connaître et décident de travailler ensemble.

Mais en quelque sorte cette journée d'étude a pour ainsi donner une première ligne directrice pour travailler avec ce public : il ne peut y avoir d'action pérenne en direction des jeunes en errance sur un territoire sans élaboration et mise en œuvre par les acteurs concernés d'un réel projet territorial.

Mettre en œuvre des parcours globaux intégrés

Parcours global

En dehors de la pérennisation pourquoi ces projets territoriaux ?

Il me semble que cette journée a mis en évidence la notion « *de construction de parcours globaux pour ces publics* » et sans ces liens entre les différentes actions et les différents acteurs le global de ce parcours ne pourrait réellement voir le jour.

« Il devient aussi impérieux d'organiser la continuité dans les parcours des individus au travers de la continuité des cadres d'intervention et des modes de prise en charge. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes. »

Cette question du lien est primordial. Il serait donc à construire ou à renforcer pour de futurs projets territoriaux, à pérenniser pour les projets existants.

Mais parallèlement à la mise en œuvre de ce contexte de travail, il faudra se poser « *la question de l'accompagnement adapté et individualisé* » dans ce parcours et donc des moyens qui lui sont alloués.

Pour qu'il y est parcours pour l'individu, il faut que celui-ci entre dans ce parcours.

La phase d'accueil est apparue comme primordiale : on a d'ailleurs parlé « *d'accueil à haut seuil de tolérance* ».

Il s'agit de créer une relation de confiance entre « *l'utilisateur potentiel et l'acteur social* », de faciliter des points d'accroche à ce parcours.

Un intervenant disait précisément « *Il faut entendre et répondre aux besoins exprimés eux-mêmes par le public et non pas plaquer ceux définis par les institutions* ».

On a parlé de la bobologie à la pathologie

Manger, se doucher... avant de se soigner,

S'appuyer sur l'attrait de ces publics pour certaines pratiques culturelles

Prendre en compte le lien de ces publics avec leurs chiens ...

Résoudre l'urgence avant la stabilisation

Une connaissance fine du public est donc exigée

Avec la notion de parcours arrive la notion de cheminement et par la même la question du temps, **prendre le temps en tant qu'acteur et laisser du temps à l'utilisateur dans ce parcours est primordial**

Parcours global intégré

Intégré parce qu'il me semble que de nombreux participants ont souligné la nécessité de ne pas créer autour de ce public « *une pseudo société* » mais faire en sorte d'avoir la visée permanente « *d'aller vers les structures et dispositifs de droit commun* » et dans le respect des règles sociales.

Quelqu'un a dit qu'il s'agissait « *d'être le relais* ».

« *Il ne s'agit pas de multiplier les accueils à bas seuil* »

Dans ces parcours globaux chacun doit avoir conscience de sa place de son rôle et connaitre donc aussi la place et le rôle des autres acteurs dans ce parcours et les accepter.

Cette démarche sera aussi favorisée par une évolution des pratiques et des accueils vis-à-vis de ces publics dans certaines institutions mais aussi comme l'ajoutait un intervenant par « *la rupture de certaines de nos propres barrières psychiques vis à vis de ces institutions* ».

Assurer une veille permanente :

En dehors de l'intérêt manifesté par ce type de journée d'étude et qui en est déjà un signe, il y a nécessité pour l'ensemble des acteurs non seulement d'échanger sur ses pratiques de terrain, de partager des expertises mais aussi de se tenir au fait de l'évolution des publics « *jeunes en errance* » (exemple de la mondialisation, de la féminisation, des accroches lycéennes ou étudiantes, les nouvelles formes de consommations de produits ...)

« *Il y a toujours nécessité de comprendre un système en perpétuel évolution* »

L'évaluation des dispositifs mis en œuvre et des actions menées a tout son rôle à jouer dans cette veille.

Cette évaluation ne doit pas inscrire l'action « *dans une rentabilité sociale* » (je cite) qui n'a pas lieu d'être mais bien sûr plutôt l'inscrire « *dans une obligation de moyens* ».

La mise en réseau des acteurs a aussi un rôle important dans cette veille prospective.

De plus chacun sait dans ce domaine « *que l'échec est possible* » et le réseau doit être là aussi pour l'analyse, le compréhension et l'aide à l'acceptation de l'échec.

Le réseau « *errance des jeunes* » des CEMEA comme il l'a fait pour ce 26 juin peut être aussi un élément de cette veille.

II - Le point sur trois territoires, trois niveaux de projet

A) LE LIBOURNAIS

Madame Arnaud présente un point sur la situation de Libourne, éléments recueillis lors de la réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui s'est tenue à Libourne le 13 septembre 2007.

L'errance libournaise est connue. Il y a « une route de l'errance » (axe Périgueux, Libourne, Bordeaux, Arcachon). Elle est à mettre en lien avec certains événements tels que les festivals, les emplois saisonniers qui rythment les déplacements.

Monsieur Kececioglu fait part des éléments qu'il a pu recueillir concernant l'errance Libournaise (statistiques de 1995 à 2005). Environ une cinquantaine de jeunes ont été repérés en errance dont 85% auraient moins de 25 ans. La majorité d'entre eux sont des libournaise qui circulent principalement entre Libourne/Castillon/Ste Foy (ponctuellement Bordeaux).

Il s'agit essentiellement d'une errance locale.

Sur Libourne il a repéré 3 catégories :

⇒ Les « clochards » = 45/50 ans qui ne sont pas des errants. Ils auraient souvent des logements dans lesquels ils ne vont pas. Ils bénéficieraient parfois de mesures de protections aux majeurs

⇒ Les jeunes errants qui parcourent un trajet (Espagne,) accompagnés de chiens

⇒ Les « néophytes » qui sont en squatt, hébergés ponctuellement et ont quelques liens avec leurs familles. Ce sont plutôt des « satellites » des jeunes en errance. Ils n'ont pas de chien. Le CEID rappelle qu'il est nécessaire de réfléchir à une mise en place d'une démarche spécifique pour ce public « aller vers ». Nécessité d'une prise en charge globale. Exemple pris des jeunes adressés au conseiller mission locale et à l'échec de la démarche si elle n'est pas préparée en amont, accompagnée physiquement, individualisée et personnalisée.

Le CEID insiste sur la dimension du groupe : il faut peu à peu qu'émergent des personnes et des demandes individuelles.

L'axe logement est travaillé en parallèle de l'axe travail.

Conclusion préconisations territoire Libourne : une réunion est fixée au 15/10/2007 entre la ville de Libourne, la DDASS et le Conseil Général dont l'un des objectifs sera de faire préciser quelles sont les attentes de chacun et évoquer la question du diagnostic partagé. Des éléments existent mais il est nécessaire d'avoir une connaissance plus précise de ce public. Rester vigilant quant à la nécessité de resituer ce travail sur la communauté de commune/l'axe Castillon, Ste Foy, pas uniquement Libourne.

B) BORDEAUX

Evocation du projet, devenu expérience depuis un an : les ateliers des arts de la rue.

C'est un support qui fonctionne bien, le travail est possible. Il y a des pistes suite à l'approche globale des jeunes.

Les demandes de prise en charge sont très fortes, d'où la nécessité de renforcer l'accueil auprès des jeunes « un peu sédentarisés » et renforcer l'accompagnement.

Evocation du projet PRODOMO porté par le CEID : travail à faire en amont de l'hébergement, seuils progressifs, accueil avec les chiens, mais nécessité d'imposer quelques contraintes à minima, « pas tout donner..... ».

Monsieur Delille précise le projet d'hébergement accompagné avec des seuils en 3 temps :

1°) accueil collectif – capacité 15 personnes qui prend en compte la dimension du groupe et le lien affectif aux chiens.

Il s'agit d'un accompagnement psychologique et éducatif pour « aller chercher » la demande individuelle.

2°) l'accueil en maison relais (4/5 places)

3°) La phase du relais en appartement

Reste à résoudre la question du financement des projets et trouver l'immobilier.

Conclusion territoire Bordeaux. Pérennisation de l'expérience «ateliers arts de la rue ».

Monsieur Rogelet rappelle que l'errance est inscrite au contrat triennal départemental de la Prévention de la Délinquance. Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPDS) pourrait être sollicité en attendant que le droit commun prenne le relais pour le projet PRODOMO.

Il serait d'accord pour soutenir le projet d'hébergement spécifique qui est à construire pour ce public. Il insiste cependant sur la nécessité de dissocier l'accueil des jeunes errants de l'accueil d'urgence hivernal en CHRS.

(Monsieur Chazy est chargé au Ministère de l'accueil et l'hébergement. Loi Dalo).

C) LE TERRITOIRE DE L'ARCACHONNAIS

La préoccupation d'avoir un regard sur ce territoire est ancienne. Elle prend son origine sur Arcachon via le dispositif Pajecot du Littoral (Etat, Conseil Général). Toutefois les éléments sont moins caractérisés que sur Bordeaux ou Libourne, d'où la nécessité de faire un état des lieux. Il faut avoir un regard sur l'aspect particulier du territoire en fonction des saisons, du pôle attractif des vacances, de l'axe ferrovière – terminus à Arcachon – de la route de l'errance etc

Outre les éléments qui émergent par le biais du dispositif Pajecot, il y a les retours faits par l'équipe Passerel qui est la seule en Gironde à avoir la double habilitation PAEJ/prévention Spécialisée. Elle rencontre des jeunes errants y compris l'hiver (ceux qui restent). Voir aussi les actions de la mission locale du Bassin d'Arcachon.

Il y a par ailleurs le centre en addictologie ouvert depuis plusieurs années et les autres actions de prévention à l'usage des drogues.

Le CEID propose de collaborer à l'étude d'évaluation des besoins car l'équipe dispose de sources d'informations, de statistiques et de bonnes relations avec les partenaires (dont la police).

Conclusions territoire Arcachonnais :

Il faut faire le lien au niveau départemental avec les autres réflexions.

Il est nécessaire d'adopter la même démarche que sur Libourne sur le regard à apporter au titre de la prévention sur ces jeunes « instables » (état des lieux). Il faut continuer à raisonner en communauté de communes (dimension intercommunale).

Conclusion générale :

Il y a 3 niveaux de projets :

- Bordeaux = consolidation de l'expérience bordelaise, pérennisation des actions en cours, projet PRODOMO pour 2008
- Libourne
- Arcachon

Questions : Quelle structure pourrait maintenir l'observatoire global des 3 territoires ? Comment continuer à activer ce réseau et l'animer ? Quid du pilotage départemental : Conseil Général / Etat avec le lien des acteurs de terrain ?

Le Contrat Départemental pourrait-il désigner un chef de file par dossier ? Certains soulignent qu'il serait cependant regrettable d'afficher l'errance en lien avec la toxicomanie et la délinquance.

ANNEXES

Liste des participants

Articles de presse

DVD réalisé sur la journée

Liste des participants à la journée d'étude du 26 juin

Nom Prénom	Structure	Santé	seuil	ville	rural	habitats
ALMARCHA Caroline	DDASS	1				
AOULI Zahra	centres animation			1		
ARNAUD Odile	DDASS					1
BAC	Domo France					
BALERDI Isabelle	CALK					1
BAUTISTA Quentin	CAU Leydet					1
BEAUSSART CISTAC Mireille	MDSI Créon				1	
BECAT Eléonore	CLSPD Bordeaux			1		
BELLET Stéphane	CLSPD Pessac			1		
BERGEY Florence	djec CG 33					
BERTRANET	Cie des 2A			1		
BLANCHARD Michel	CAIO					1
BLEU						
BOCLE Marielle	SIUMPSS	1				
BOIS Monique	DRDJS Aquitaine					
BOUGLHAF Naïma	CISPD Cast Foy				1	
BOUKHELIFA Nadia	djec CG 33			1		
BOULAY Chantal	CG 33				1	
BOUTAMI Monique	Préfecture			1		
BOUVET Jean Yves	Ciecirakisnotdead			1		
BRISS Catherine	DDASS		1			
CAHUZAC Thierry	dgaj CG 33		1			
CAILLERIEZ Christophe	DDASS	1				
CALMEJANE	CG 33		1			
CHARRAT Sophie	Solidarité jeunesse	1				
CHARDONNAY Dominique	CEMEA					
CHAZY Olivier	Ministère	1				
CHEVALIER Daniele	djec CG 33				1	
CHIL-RASSINOX Carol	relais Charbonnier		1			
CHOBEAUX François	CEMEA	1				

COINDET Pascale	CALK			1	
COMBRADE Bertrand Léo	CG 33				1
COUPIAT Pierre	Bergerac			1	
CREYEMEY Agnès	CEID			1	
DE CHALUP	DDASS				
DELILE Michel	CEID	1			
DEPONS	CISPD Castillon				1
DOUMERGUE	Pers techn Cg 33				
DROLLART-TOUATI Marion	CHRS Nansouty				1
UCHER Corinne	MDSI Créon				1
ESPOSITO Claire	dgaj CG 33				1
FARAH Rachid	APRE Chrs Brdx				1
FAUCHE Thomas	COS Villenave d'Ornon		1		
FAUGERE Joanna	Ciecirkisnotdead			1	
FIALHO Nadia	CISPD Belin Beliet				1
FRECHOU	Pers techn Cg 33				
FREHANT Patrick	DDPJ Bdx			1	
FRELIN Anne	MDSI Arcachon		1		
FUSEAU Mickaël	CG 33	1			
GALLABERT Karim	PRADO				1
GARCIA Laurence	CEID			1	
GARRAIN Francois	CG 33			1	
GOGUEL D'ALLONDANS Th	Conférencier	1			
GREFFIER Luc	CEMEA				
GRUAS Pierre Etienne	dgaj CG 33		1		
HAMMI Zouina	DRDJS Aquitaine			1	
HAMRANI André	CALK			1	
HEBRANT Isabelle	djec CG 33				1
HENGEN Christine	Incité				1
HENGEN Guy	CLSPD Bordeaux		1		
HERNANDEZ André	CALK				1
JEAMPIERRE Jérôme	CDEF	1			
JOUIN	Cg33 Djec				1

KECECIOGLU Sahag	CC Libourne				1	
LABIGAND Loïc	CEMEA			1		
LACOSTE Martine	Ass A Isaure Toulouse	1				
LAMANT Dominique	MDSI St Augustin			1		
LANTHEAUME Yves	CEID			1		
LARBAIGT Célia	COS Villenave d'Ornon					1
LARROUQUIS Valérie	CG 33		1			
LATASTE Odile	CISPD Belin Beliet				1	
LAVAIL Eric	CG 33			1		
LEBEAUX Jacques	CALK			1		
LECONTE Brigitte	CAIO Bordeaux Noviciat	1				
LEDUC Patrick	Plaje Bdx					1
LEGUEN Hubert	PASSEREL			1		
MAGNIER Magali	Relais urgence				1	
MAILLARD Marie Noëlle	COS Villenave d'Ornon	1				
MALOCHET Virginie	LAPSAC (université)				1	
MAROIS Alain	Cg 33 Vice Président				1	
MARTNER Nathalie	CG 33					1
MICHAUD Marie Christine	CG 33		1			
MILLOX Fabienne	MDSI Créon				1	
MILPIED Jacky	Police			1		
MOLITOR Mathieu	PRADO			1		
MORALES J. H	CEID					1
MOUGNAUD Caroline	Cmsriat Police Bordeaux			1		
MUSCATELLI Emilie	Halte Nuit Bx Balguerie		1			
NACLERIO Manisa	djec CG 33			1		
NOLOT Valérie	ARRPEJ			1		
NOUCHI Isabelle	dgaj CG 33			1		
OLLIVIER Martine	djec CG 33		1			
OUVRAD Nicole	DATDS		1			
PARADOT Jean Luc	Cmsriat Police Bordeaux	1				
PARROT Françoise	Halte Nuit Bx Balguerie	1				
PENA Catherine	CACIS	1				

PEREZ Laurent	CG 33				1	
PERON Amandine	COS Villenave d'Ornon	1				
PERRINO José	Solidarité jeunesse					1
PERRY Audrey	DDJS 33			1		
PIQUEMAL Stéphane	CEMEA	1				
POUCHADON Marie-Paule	LAPSAC (université)				1	
REILLER Brigitte	Planterose		1			
RHABBI Souad	Pers techn Cg 33					
ROCHET Elise	Renapsud		1			
ROUSSE Judith	CIRK Not Dead			1		
ROUSSEL Pierre	CEMEA					
ROYNARD Monique	COS Villenave d'Ornon		1			
SAEZ LECAROS Amaya	CEMEA	1				
SIOT Denis	CG 33					
SPRIET Sophie	CALK				1	
STUDER Catherine	CG 33				1	
SUAU Marie Claude	IRTS					
THOMAS	cg 33 djec	1				
TOURIER-CARRERE Cat	CC Libourne				1	
TOUSTOU Stéphane	CLSPD Bordeaux					1
VALLET Christine	CAIO Bordeaux Noviciat			1		
VIDEAUD Alain	COS Villenave d'Ornon					1
VIGNE Virginie	PRADO		1			
VILALLOBOS José	CG 33					
WEISSENBURGER Pierre	Emmaüs					1
ZARYAH Samira	centres animation					1
	TOTAUX	20	17	31	19	21

l'info

"Les fondements de notre société sont la vitesse et la mobilité : ces jeunes sont complètement la-dedans."

Thierry Goguel d'Allondans, docteur en sociologie, à propos des jeunes marginalisés

Génération No Future

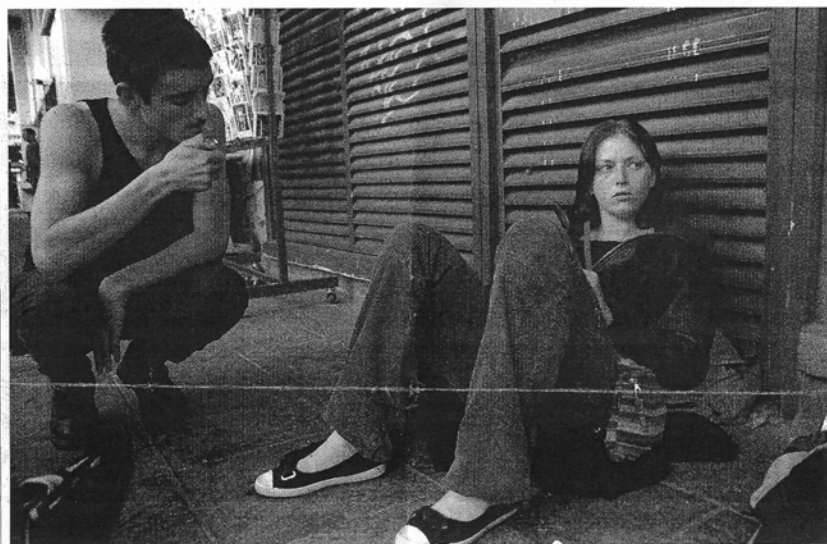
De plus en plus de jeunes préfèrent vivre dans la rue. Les services sociaux sont désarmés

SOCIÉTÉ. Il y aurait environ 50 000 jeunes vivant à la rue aujourd'hui en France, contre 10 000 en 1995. En rupture familiale, ces "zonards", de plus en plus jeunes, sont issus de tous les milieux sociaux. Beaucoup d'entre-eux pourraient avoir un toit s'ils le souhaitaient. Très mobiles, ils échappent aux dispositifs d'aide sociale classiques.

La semaine dernière, une journée d'étude sur les jeunes en errance a réuni sociologues, psychiatres et travailleurs sociaux à Pessac, en Gironde. Si la majorité des jeunes en errance a pâti d'une enfance difficile avec le passage, notamment, par des familles d'accueil ou des foyers, les lycéens et les étudiants bénéficiant d'une stabilité familiale mais en perte de repères sont de plus en plus nombreux. **C.C. ET K.M.**

"Des jeunes qui disent choisir la rue, il y en a toujours eu. Mais là, on assiste à une explosion du phénomène."

Thierry Goguel d'Allondans, sociologue



De squats en festivals, de technivals en rencontres, Linda, 27 ans, n'est jamais restée plus de deux mois au même endroit.

La parole à **François Chobeaux**
"Il y a de plus en plus de mineurs"

François Chobeaux, sociologue, fait partie depuis 1991 d'une unité de recherche sur les pratiques à risque chez les jeunes. **Ce phénomène est-il lié à la rudesse de la vie ?**

Non, je ne crois pas que les difficultés économiques ni le casse-tête pour se loger en ville expliquent cela : une très grande majorité de ces jeunes revendique ce mode de vie et ne fait aucune démarche pour en sortir. Ils sont dans l'illusion d'une liberté totale, hors des normes fixées par la société, qui selon eux n'a rien à leur offrir.

Y a-t-il un profil type du jeune marginal ?

Plus du tout : avant, c'était plutôt un public masculin, qui traînait de lourdes difficultés personnelles ou familiales, qui mettait sa vie en danger, notamment avec des comportements addictifs. Mais depuis l'explosion de ce phénomène, au milieu des années 1990, on rencontre de plus en plus de jeunes filles bien portantes, et les milieux sociaux sont plus variés.

Comment évolue cette population ?

Ce qui nous inquiète, c'est de voir de plus en plus de mineurs dans cette situation : nous rencontrons maintenant des jeunes filles de 14 ou 15 ans. J'ai bien peur que ce ne soit que le début de ce que l'on voit aujourd'hui aux États-Unis. Au Québec, les programmes pour les jeunes errants démarrent dès 12 ans...

RECUEILLI PAR KARINE MÉNÉGO

Reportage **Des jeunes racontent leur choix de la marginalité**

"J'aime vivre des choses intenses"

TÉMOIGNAGE. "La plupart des gens n'ont pas vécu le quart de ce que j'ai fait." A 27 ans, Linda n'a pas de toit, pas d'argent ni de carte de sécurité sociale. Depuis qu'elle est partie de chez ses parents, à 17 ans, elle parcourt les routes. Ce dimanche matin, elle boit des bières en compagnie d'amis de passage du côté des Halles, à Paris, où elle s'est posée depuis un mois et demi. La semaine prochaine, elle va rejoindre des copines en Espagne. "Vivre en appartement", cette jolie fille aux piercings mauves y pense rarement, et seulement "quand elle est fatiguée".

Kevin, lui, vit toujours chez ses parents mais il y dort "quand il a le temps". A 17 ans, il aime "la sociabilité,

l'amitié et la liberté" des voyageurs et pense les rejoindre... dès qu'il aura son bac.

"Une grosse crise d'ado"

Comme Kevin, Jennifer, 16 ans, découche souvent, parfois plusieurs jours. "Je fais ma grosse crise d'ado, mais un jour j'aurai mon petit bureau avec mon petit Mac pour faire mes petites affiches publicitaires", lance la jeune fille d'un air résigné. "Moi, mes parents n'ont pas réussi à me rettenir. J'aime être libre, vivre des choses intenses, m'éclater au maximum", raconte Linda, évoquant son périple en Inde. Parmi les spots français, elle cite Lille et Bordeaux. "Et l'Ardèche et

"La sociabilité et la débrouille, c'est la rue qui m'a appris ça."

Linda, 27 ans

L'Auvergne : les marginaux aiment la nature." En revanche, il faut éviter Nice et Cannes : à la moindre piécette quémandée, on se retrouve en garde à vue.

"Fille de bourges"

"Déjà, à 13, 14 ans, je me barrais souvent de chez moi", se rappelle Linda, qui a bien tenté, depuis, de reprendre contact avec sa famille : "Mais on ne s'entend pas." La

jeune femme reconnaît "être une fille de bourges", comme la plupart de ses copines voyageuses. Être une fille, "c'est plus facile pour aller vers les gens et faire la manche". Mais c'est aussi plus dangereux. Il y a l'alcool, la drogue et les maladies. "J'ai déjà vu un mort d'overdose, à côté de moi." C'est dans la rue que la jeune femme a "appris l'homosexualité" après "un traumatisme avec un gars". Même si elle évite de s'attacher, il lui est arrivé d'être en couple. On lui a parfois reproché de ne rien posséder à son âge. Mais Linda s'en moque : "On me rejette parce que je suis différente, mais eux, ils sont tous pareils." **CLAIRE COUSIN**



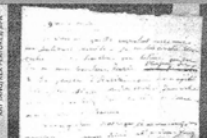
» ça se passe aujourd'hui



Jean-Marie Villemin, en 1995.

La justice statue sur le cas Villemin

JUSTICE. La justice se prononce sur la demande de réhabilitation de Jean-Marie Villemin, condamné pour avoir tué son cousin, Bernard Laroche, qu'il pensait responsable de la mort de son fils Grégory en 1984.



Le manuscrit de Bonaparte.

Une lettre de Napoléon Bonaparte adressée à Joséphine, sa future femme, est mise aux enchères chez Christie's, à Londres.

Outreau : un journaliste jugé pour injure envers le juge Burgaud

PROCÈS. Michel Patino, président de *Télérama* au moment des faits, et le journaliste François Gorin sont jugés pour injure publique et diffamation en raison d'un article paru en mars 2006 dans lequel le juge Patrice Burgaud, juge de l'affaire d'Outreau, était qualifié de "Ben Laden d'Outreau".

SOCIETE. -- Journée de travail hier pour dresser un état des lieux et proposer des solutions à une population qui croît sans cesse

Aider les jeunes errants

• Isabelle Castéra

Impossible d'avancer un chiffre. Ils sont nombreux, de plus en plus nombreux. L'errance des jeunes dans les rues est devenu un phénomène de société.

A Bordeaux, on les trouve rue Sainte-Catherine, place de la Victoire. Ils sont accompagnés de chiens et coiffés de dreadlocks. Ils boivent des bières et des bouteilles de rosé. Ils font la manche, parfois même pas.

Hier, une journée d'étude sur le thème des jeunes en errance a rassemblé tous les acteurs qui prennent en charge ces populations, qu'ils soient travailleurs sociaux, médecins, associations caritatives, policiers... Dans le cadre de son contrat départemental de prévention contre la délinquance, le Conseil général et la préfecture de

Gironde ont mis en place cette journée de travail avec l'association Cemea (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) d'Aquitaine.



Les jeunes errants seront désormais pris en charge pour mener des

actions autour des arts de la rue

PHOTO LAURENT THEILLET, ARCHIVES « SUD OUEST »

Le Libournais et le Bassin après Bordeaux. Plusieurs intervenants de terrain ont commenté leur démarche au cours de la matinée, avant d'entamer des ateliers d'échanges de pratiques. « L'objectif de cette journée est de provoquer une synergie entre tous ces intervenants et toutes ces initiatives, commence Pierre Roussel, directeur du Cemea Aquitaine. De plus, nous voudrions étendre à d'autres zones du département les démarches effectuées à Bordeaux auprès de ces populations un peu farouches. Nous avons constaté que des jeunes errants étaient signalés de plus en plus dans le Libournais, du côté de Castillon-la-Bataille, ou dans le sud du département, vers le bassin d'Arcachon. Des secteurs qui sont devenus des lieux de passage. »

Qui sont-ils ? Voilà encore une question à laquelle les intervenants ont tenté

d'apporter une réponse. Exercice assez compliqué tant les milieux sociaux et les raisons de l'errance sont multiples. « Ils ont entre 17 et 30 ans, poursuit Pierre Roussel. Avant, ils circulaient surtout dans les villes où se déroulaient des festivals de rock ou de théâtre. Ils traînent avec des chiens, font la manche, squattent des usines, des anciennes fermes. Ils n'ont aucune perspective d'insertion. 50 % d'entre eux sont partis dans la rue par réaction, suite à un conflit familial. Ils sont la plupart du temps en rupture affective. Ils disent avoir choisi l'errance par goût de la liberté. »

A Bordeaux, le Comité d'études information drogue, association spécialisée dans les problèmes d'addiction, a pris en compte le développement du phénomène. Une démarche de prise en charge très particulière a été amorcée en partenariat avec la Ville de Bordeaux, l'association de prévention spécialisée Calk et le Conseil général. Il s'agit d'aller au-devant de ces jeunes et de leur proposer des actions autour des arts de la rue.

On ne soigne pas, on n'enferme pas, on donne à montrer. Le 21 juin, jour de la Fête de la musique, un groupe de jeunes errants a, dans ce cadre, proposé un spectacle qui a connu un beau succès. L'initiative pourrait être étendue aux autres secteurs concernés par le phénomène.

« Ils ont entre 17 et 30 ans et n'ont aucune perspective d'insertion. 50 % d'entre eux sont partis dans la rue suite à un conflit familial »

